



Bulletin Officiel

N°7620 Vendredi 29 mai 2026

www.cmf.tn31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	3
INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS	9
INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025	13
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	17

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

CARTHAGE CEMENT -AGO-	19
SIMPAR -AGO-	20
LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS « SO.T.E.TEL » -AGO-	21
TUNINVEST SICAR -AGO-	22
UNITÉ DE FABRICATION DE MÉDICAMENTS- UNIMED -AGO-	23
SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH » -AGO-	24
CARTHAGE CEMENT -AGE-	25

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

CARTHAGE CEMENT	26
-----------------	----

PAIEMENT DE DIVIDENDES

STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	28
----------------------------	----

RESOLUTIONS ADOPTEES

STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	29
----------------------------	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	30
---------------------------------------	----

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 09/01/2026)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE -BTS
- BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

- TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2026

- SICAV CAPITALISATION PLUS
- SICAV CROISSANCE
- SICAV RENDEMENT

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقاربة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الايضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر إلى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة إلى أنه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر الجارية وضعها أو تطويرها، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوافية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيّم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وادائها المالي أو نشاطها أو افاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريساً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدّم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تُلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛

- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:

- ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛
- ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهرية على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاا متكررة أو غير مساواة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخراا الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحساباا، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيرا مختصا، أن يقدر، بالنظر إلى خصوصياا كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحساباا التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعياا التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءا الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحساباا إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثرا كتابيا. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحساباا أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحساباا مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحساباا في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجباا الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزاماا القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضياا الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبمعايير الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتتسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز التنفيذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛

- الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛

- تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.

كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية ووسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للترتيب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Conformément à l'article 26 - 4^{ème} paragraphe des statuts, Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 24 juin 2026 à 10H00 à L'INSTITUT ARABE DES CHEFS D'ENTREPRISE IACE Les Berges du LAC 1 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire ;
2. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
3. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes, relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
4. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations prévues aux articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales ;
5. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales ;
6. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 ;
7. Affectation du résultat ;
8. Quitus aux administrateurs ;
9. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2025.
10. Fixation du montant de la rémunération des membres des Comités d'Audit, Stratégique, de Rémunération et juridique et au titre de l'exercice 2025 ;
11. Nomination d'administrateurs pour les exercices 2026, 2027 et 2028 ;
12. Nomination de commissaire aux comptes pour les exercices 2026, 2027 et 2028.
13. Ratification de la nomination de l'administrateur représentant des actionnaires minoritaires pour les exercices 2025, 2026 et 2027.
14. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

بلاغ الشركات

دعوة للجلسة العامة العادية

الشركة العقارية وللمساهمات
1082 نهج مصمودة - ميتوال فيل - تونس 14 المقر الاجتماعي :

إن السادة المساهمين في رأس مال الشركة العقارية وللمساهمات مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الخميس 25 جوان 2026 على الساعة الثالثة مساءً بدار المؤسسة - الشارع الرئيسي - ضفاف البحيرة - 1053 تونس وذلك للنظر في جدول الأعمال التالي:

- 1) تلاوة تقارير مجلس الإدارة المتعلقة بنشاط الشركة والقوائم المالية المنفردة، وبنشاط تجمّع الشركة والقوائم المالية المجمّعة، للسنة المالية المختومة بتاريخ 2025/12/31.
- 2) تلاوة تقارير مراقبي الحسابات المتعلقة بالقوائم المالية المنفردة للشركة وبالقوائم المالية المجمّعة، للسنة المالية المختومة في 2025/12/31، والتقارير الخاص المتعلقة بالإتفاقيات المشار إليها بالفصل 200 وما يليه و475 من مجلة الشركات التجارية.
- 3) المصادقة على القوائم المالية المنفردة والمجمّعة للسنة المالية 2025 وإبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة.
- 4) تخصيص نتائج السنة المحاسبية 2025.
- 5) تحديد مبلغ مكافآت الحضور لأعضاء مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق للسنة المالية 2025.
- 6) تجديد مهام عضو بمجلس الإدارة.
- 7) تعيين عضوين مستقلّين بمجلس إدارة الشركة.
- 8) الترخيص لمجلس الإدارة في شراء عدد من الأسهم المكونة لرأس مال الشركة طبقاً للفصل 19 من قانون 1994/117.
- 9) صلاحية إستكمال إجراءات التسجيل والإعلان.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »
Siège social : Rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SOTETEL » sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 12 juin 2026 à 09h00 à l'amphithéâtre de Tunisie Telecom, situé au Parc Technologique de la Cité El Ghazala-Ariana à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2025;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Jetons de présences ;
7. Renouvellement de mandat d'administrateurs ;
8. Nomination d'un Administrateur Indépendant ;
9. Clôture du programme de régulation du cours de l'action SOTETEL ;
10. Pouvoirs.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Messieurs les actionnaires de TUNINVEST SICAR sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui se tiendra le Jeudi 11 Juin 2026 à 10H00, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises «I.A.C.E.», Boulevard Principal du Lac Turkana, Les Berges du Lac – Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025 ;
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2025 ;
- 3- Approbation des états financiers de l'exercice 2025 ;
- 4- Approbation des conventions et opérations régies par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales ;
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Affectation des résultats ;
- 7- Jetons de présence ;
- 8- Renouvellement du mandat de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires
- 9- Démission d'un Administrateur ; et
- 10- Délégation de pouvoirs.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

UNITÉ DE FABRICATION DE MÉDICAMENTS- UNIMED

Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

Messieurs les actionnaires de la société « UNIMED », sont invités à assister aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 17 Juin 2026 à 10H00 au siège de la Société UNIMED sis à la Zone Industrielle Kalâa Kébira et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des modes et des délais de convocation
- Lecture et approbation des rapports d'activité de la Société et du Groupe UNIMED du Conseil d'Administration relatif à l'exercice social 2025
- Lecture des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes de la Société et du groupe UNIMED relatif à l'exercice social 2025
- Approbation des conventions conclues dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, durant l'exercice social 2025
- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice social 2025
- Affectation du résultat de l'exercice social 2025
- Allocation de jetons de présence aux administrateurs
- Octroi de quitus aux administrateurs au titre de l'exercice clos au 31/12/2025
- Désignation de deux administrateurs indépendants
- Renouvellement du mandat de l'un des commissaires aux comptes
- Pouvoirs pour formalités

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »
SIEGE SOCIAL : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 09/06/2026 à partir de 10h00 à l'établissement de la société sis à la Z.I Zriba Hammam-Zaghouan, en vue de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société SAH pour l'exercice 2025 et du rapport de gestion du groupe ;
- 2- Lecture des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2025 de la société SAH et du rapport général du Groupe SAH et approbation des états financiers de SAH ainsi que les états financiers consolidés du Groupe SAH pour l'exercice 2025 ;
- 3- Affectation du résultat de l'exercice 2025 et décision de distribution de dividendes ;
- 4- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6- Détermination et attribution des jetons de présence 2025 aux membres du Conseil d'Administration ;
- 7- Allocation aux membres du Comité Permanent d'Audit d'une rémunération relative à l'exercice de leur activité 2025 ;
- 8- Renouvellement de mandats de trois administrateurs dont le mandat d'un administrateur indépendant ;
- 9- Pouvoirs pour formalités

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Conformément à l'article 26 - 4^{ème} paragraphe des statuts, Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le 24 juin 2026 à 13H00 à L'INSTITUT ARABE DES CHEFS D'ENTREPRISE IACE Les Berges du LAC 1 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale Extraordinaire ;
2. Approbation du transfert du siège social ;

Ancienne adresse : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Nouvelle adresse : Le Siège Social de la Société est fixé au : Lot 4.1.1, Rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine 2015 Tunis

3. Approbation de l'ouverture d'une adresse annexe sis à Rue de la physique ZI Bir Kassa 3 ben Arous;
4. Modification du 1^{er} paragraphe de l'article 4 des statuts de la société (changement de l'adresse du siège social)
5. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

La société Carthage Cement publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale extraordinaire le 24 Juin 2026.

PREMIERE RESOLUTION : Ratification des modalités et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'assemblée générale Extraordinaire ratifie les délais et les modalités de sa convocation et en donne, en tant que de besoin, décharge au Président du Conseil de toute responsabilité y afférente.

Cette résolution a été adoptée à

DEUXIÈME RESOLUTION : Approbation du transfert du siège social.

L'assemblée générale extraordinaire ratifie et approuve le transfert du siège social de la société décidé par le conseil d'administration du 24 avril 2026.

Ancienne adresse : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Nouvelle adresse : Le Siège Social de la Société est fixé au : Lot 4.1.1, Rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine 2015 Tunis

Cette résolution a été adoptée à

TROISIÈME RESOLUTION : Ouverture d'une nouvelle adresse annexe

L'assemblée générale extraordinaire décide l'ouverture d'une nouvelle adresse annexe sise à Rue de la physique ZI Bir Kassa ben Arous objet de contrat de mise à disposition qui date du **01 Aout 2023** enregistré à la recette des finances BIR EL KASSAA le **28 Aout 2023** sous le numéro **23301012**.

Cette résolution a été adoptée à

QUATRIÈME RESOLUTION : Modification du 1^{er} paragraphe de l'article 4 des statuts de la société

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 4 des statuts comme suit :

1^{er} paragraphe de l'article 4 des statuts :

Le Siège Social de la Société est fixé au : Lot 4.1.1, Rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine 2015 Tunis

Cette résolution a été adoptée à

CINQUIÈME RESOLUTION : Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

L'assemblée générale extraordinaire confère tous les pouvoirs nécessaires au représentant de la société pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités requises par la loi

Cette résolution a été adoptée à

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

STRATEGIE HIGH YIELD SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Conseil du Marché Financier n°18-2005 du 3 octobre 2005

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2026, STRATEGIE HIGH YIELD SICAV informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2025 et à compter du mardi 02 juin 2026 un dividende de **357,841 dinars** par action.

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraire auprès des agences de TUNISIE VALEURS.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

STRATEGIE HIGH YIELD SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Conseil du Marché Financier n°18-2005 du 3 Octobre 2005
Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 29 mai 2026

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers clos le 31/12/2025 tel qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 357,841 Dinars. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 02 juin 2026.

Le reliquat provenant des arrondis soit 0,607 DT sera affecté au compte report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôt et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2025	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
SICAV OBLIGATAIRES					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	131,359	134,723	134,785
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	184,119	189,402	189,484
3 UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	151,696	155,221	155,291
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	165,830	170,231	170,315
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	156,578	159,696	159,757
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	163,479	167,517	167,596
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	148,415	151,739	151,796
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	61,194	62,809	62,839
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	45,127	46,224	46,245
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	153,423	157,264	157,336
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	134,316	137,425	137,486
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	134,213	137,613	137,678
13 TUNISO-EMIRATE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	115,794	119,018	119,080
14 SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	107,343	109,948	110,000
15 AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	108,373	111,020	111,072
16 ATTJARI PREMIUMSICAV	ATTJARI GESTION	08/08/25	101,925	104,006	104,045
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE					
17 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	23,481	24,003	24,012
18 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	163,147	167,274	167,333
19 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	154,717	158,369	158,394
20 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,830	15,157	15,163
21 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	227,199	232,730	232,842
22 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	127,181	129,938	129,992
23 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	132,985	136,212	136,277
24 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	18,602	19,059	19,068
25 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	113,867	117,386	117,445
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE					
26 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,520	2,601	2,604
SICAV MIXTES					
27 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	85,246	89,203	89,271
28 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	177,793	189,349	189,462
29 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	134,948	152,429	152,468
30 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	139,702	142,969	143,023
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE					
31 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	201,413	242,343	244,246
32 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	725,391	829,732	834,394
33 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	227,064	269,505	271,602
34 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	133,347	149,555	150,689
35 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	192,550	208,221	208,434
36 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	219,929	251,221	252,480
37 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	201,389	231,440	232,534
38 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	36,499	43,917	44,013
39 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	117,256	124,937	125,084
40 FCP GAT VIEMODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,377	1,577	1,583
41 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,500	1,852	1,862
42 FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	110,139	131,976	132,675
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE					
43 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	3 036,892	3 398,681	3 432,126
44 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	335,722	453,638	446,382
45 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	4,247	5,140	5,208
46 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,652	4,308	4,342
47 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	54,424	62,091	62,539
48 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,578	1,616	1,620
49 FCP HAYETT PLENTIUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,598	1,873	1,875
50 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,689	2,088	2,084
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	21,778	25,521	25,238
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	17,145	21,292	20,917
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	22,294	26,625	26,253
54 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	6 617,405	7 366,894	7 362,056
55 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	123,577	165,290	164,396
FCP MONETAIRE - VL QUOTIDIENNE					
56 FCP VALEURS MONETAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	30/03/26		100,490	100,533
SICAV ACTIONS					
57 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	133,084	154,898	155,628
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE					
58 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,849	2,481	2,476

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2025	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	19/05/26	5,369	115,396	112,249	112,291
60 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/26	5,837	102,688	99,237	99,283
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/26	6,920	109,606	105,844	105,893
62 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	18/05/26	5,173	106,649	103,768	103,810
63 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	15/05/26	6,048	113,422	110,088	110,135
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	19/05/26	6,838	108,706	104,524	104,574
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/05/26	6,130	105,118	101,811	101,856
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	26/05/26	6,545	110,429	106,566	106,593
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/26	6,893	109,834	105,615	105,666
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/26	5,424	107,493	109,703	104,322
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	07/04/26	5,984	107,887	104,376	104,426
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/26	6,929	106,787	102,573	102,622
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/26	5,748	110,948	113,509	107,810
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/26	6,506	106,487	102,630	102,678
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	107,106	109,002	109,012
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	19/05/26	5,762	110,520	107,095	107,139
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	12/05/26	6,516	105,846	101,778	101,826
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/26	6,475	117,088	113,085	113,134
77 FCP HELION MONED	HELION CAPITAL	31/12/10	22/05/26	5,674	109,161	106,637	106,684
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/26	6,705	113,276	115,984	109,326
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	07/05/26	7,221	109,143	105,506	105,552
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	20/05/26	63,971	1 070,423	1 035,789	1 036,290
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	20/05/26	612,949	10 822,868	10 539,234	10 544,133
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	20/05/26	5,652	107,686	105,258	105,304
83 FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	25/05/26	6,665	118,456	114,748	114,802
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	22/05/26	7,524	109,650	106,737	106,862
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	22/05/26	3,725	103,736	104,267	104,388
SICAV MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	19/05/26	1,555	78,965	95,657	95,921
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	19/05/26	6,309	155,675	183,277	184,282
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	26/05/26	0,709	18,242	19,174	19,215
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	07/04/26	18,530	400,553	445,219	446,739
90 STRATÉGIE HIGH YIELD SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 891,070	3 535,096	3 549,256
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	12/05/26	2,400	69,803	75,061	75,437
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	14/05/26	2,030	55,540	56,594	56,801
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	06/03/26	6,609	117,797	115,054	115,160
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	25/05/26	0,994	22,169	28,088	28,193
95 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	11/05/26	0,528	22,160	28,296	28,328
96 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	11/05/26	0,263	18,899	22,675	22,682
97 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	29/05/26	3,807	110,938	126,045	122,644
98 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	100,919	124,427	125,736
99 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	106,688	125,541	126,476
100 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	25/12/25	8,186	115,144	116,508	116,671
101 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	29/04/26	3,862	124,419	143,771	144,247
102 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	15,229	18,252	18,297
103 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	02/02/26	5,861	124,480	147,556	148,007
104 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	102,736	124,560	124,805
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
105 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	22/05/26	1,867	139,211	155,774	156,646
106 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	193,080	230,481	233,207
107 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	22/05/26	7,872	192,130	240,755	228,427
108 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	6,025	242,027	277,468	268,593
109 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	7,004	219,120	242,531	234,296
110 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	6,189	215,171	236,232	228,879
111 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	25/05/26	0,208	37,315	45,421	44,682
112 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	27/04/26	671,094	13 009,997	14 753,795	14 588,546
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/26	4,351	129,894	160,885	160,449
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	6 892,825	7 676,864	7 687,548
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/05/26	0,497	13,365	15,952	15,885
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	22/05/26	11,557	199,905	236,013	220,929
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	14 784,400	17 721,846	17 536,150
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	20/05/26	488,464	13 163,282	15 716,612	15 768,069
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	29/04/26	600,429	11 616,258	13 131,650	12 954,896
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	27/04/26	618,215	12 861,389	14 687,041	14 520,898
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	29/04/26	568,265	11 789,353	13 369,657	13 181,160
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/26	0,435	13,205	19,071	18,914
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	27/04/26	4,989	132,793	151,997	149,886
124 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	29/04/26	5,590	161,038	187,047	184,459
125 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	15/05/26	4,481	121,171	148,245	151,823
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
126 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/26	4,627	138,852	162,584	159,209
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
127 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	24/04/26	58,809	1 357,067	1 596,586	1 628,224

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003

Tél : (216) 71 947 062

Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn

email : cmf@cmf.tn

Le Président du Collège Délégué

M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la « Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-» en « Société Tunisienne d'Assurance Takaful - Al Baraka Assurances- » et le changement de son siège social, l'ouverture au public du FCPR NOUMOU ainsi que par la clôture de la liquidation de FCP IRADETT 50, FCP HELION SEPTIM et des deux Fonds Commun de Créances FCC BIAT-CREDIMMO 1 et FCC BIAT- CREDIMMO 2, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemán, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAT"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I 1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650

67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73.Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75.Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6.Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10.Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11.Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12.Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13.Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14.Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15.BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16.Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18.Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21.Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22.Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24.Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26.Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27.ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221

28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufaitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendès France -5100 Mahdia-	73 680 274
67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International «SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115

103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING*	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIII	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

Informations Post AGO

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 avril 2026, la Banque Tunisienne de Solidarité « BTS » publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées ;
- Le bilan après affectation du résultat ;
- Le tableau d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I-Les résolutions adoptées

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS Bank réunie le 30 Avril 2026 après avoir entendu la lecture :

- Du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la BTS de l'année 2025,
- Des Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2025,
- Des Rapports (général et spécial) des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2025,

Prend acte du contenu des rapports des Commissaires aux Comptes et du rapport du Conseil d'Administration et approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2025, prend acte du contenu de ce rapport et approuve les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales et l'article n° 62 de la Loi n° 48-2016 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 comme suit :

<i>Rubrique</i>	<i>Montant en dinars</i>
<i>Bénéfice net de l'exercice 2025</i>	10.545.399,262
<i>Report à nouveau 2024</i>	47.614.608,300
<i>Bénéfice à affecter</i>	58.160.007,562
<i>Réserves Légales (pour atteindre 10% du capital social)</i>	-
<i>Réserves dans le cadre de l'article 412 ter (nouveau) du code de commerce (loi n°41-2024 du 2 aout 2024 relative à l'amendement de quelques dispositions code de commerce)</i>	-759.495,936

<i>Rubrique</i>	<i>Montant en dinars</i>
<i>Distribution de dividendes de un (01) dinars par action</i>	-6.000.000,000
<i>Fonds Social</i>	-400.000,000
<i>Total des Résultats reportés à la fin de l'exercice 2025</i>	51.000.511,626

Les dividendes seront mis à la disposition des actionnaires dans un délai ne dépassant pas trois mois de la date de cette assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves pour leur gestion des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Renouveler le mandat de **Mme Raja BEN SASSI** administrateur au Conseil d'Administration de la BTS Bank représentant les participations publiques ;
- Renouveler le mandat de **Mr Kamel INOUBLI** administrateur au Conseil d'Administration de la BTS Bank représentant les petits actionnaires ;
- Nommer **Mr Nabil FRINI** administrateur indépendant au Conseil d'Administration de la BTS Bank et ce, suite aux résultats de l'appel à candidatures n° 1-2026 (2^{ème} avis) effectué par la banque pour le choix d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration et présider le comité d'audit.

Et ce pour une période de trois années (2026-2027-2028) qui se terminera avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'approbation des résultats de l'exercice 2028.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration ainsi que la rémunération des présidents et des membres des comités émanant du Conseil d'Administration comme suit :

1. Fixer les jetons de présence des membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion relative à l'exercice 2025 conformément à la circulaire de Mr le Président du Gouvernement n° 12-2024 du 5 avril 2024 comme suit :
 - Un montant de **quatre mille (4000 TND) dinars brut** au président du Conseil d'Administration par présence effective à la réunion du Conseil d'Administration sans dépassé le **plafond de vingt-quatre mille (24000 TND) dinars** par an quel que soit le nombre de réunions.
 - Un montant de **deux mille (2000 TND) dinars brut** à chaque membre du Conseil d'Administration par présence effective à la réunion du Conseil d'Administration sans dépassé le **plafond de douze mille (12000 TND) dinars** par an et par membre quel que soit le nombre de réunions.
2. Fixer le montant de la rémunération des présidents et des membres des comités émanant du Conseil d'Administration pour l'année 2026 comme suit :
 - Un montant **net de deux mille cinq-cents dinars (2500 TND)** par séance pour chaque président des comités d'audit et des risques sans dépassé le **plafond de quinze mille (15000 TND) dinars** par an et par président quel que soit le nombre de réunions du comité d'audit ou de risques
 - Un montant **net de deux mille dinars (2000 TND)** par séance pour chaque membre des comités d'audit et des risques ainsi que pour chaque président et membre des autres comités issus du Conseil d'Administration sans dépassé le **plafond de douze mille (12000**

TND) dinars par an et par chaque membre des comités d'audit et des risques ainsi que pour chaque président et membre des autres comités issus du Conseil d'Administration. Un président ou un membre de comité ne peut recevoir dans le cas où il a participé à plusieurs comités qu'une seule indemnité relative à sa présence. Ce comité sera choisi par le membre lui-même.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la banque à émettre un emprunt ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant ne dépassant pas **50 millions de dinars** durant la période allant de la date de la présente réunion à la date de la prochaine réunion que l'Assemblée Générale réservera à l'approbation des résultats de l'exercice 2026.

Le Conseil d'Administration est chargé d'arrêter le montant du ou des emprunts, les modalités et les conditions de leur émission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou au mandataire qu'il aura désigné pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II-Le bilan après affectation du résultat

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025 (Unité : en KDT)

ACTIFS

ACTIFS	31/12/2025	31/12/2024	Variation
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	91 490	76 236	15 254
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	234 406	275 974	-43 273
AC3- Créances sur la clientèle	1 720 348	1 555 486	164 862
AC4- Portefeuille –titres commercial	1 677	-	1 677
AC5- Portefeuille d'investissement	1 385	46 412	-45 027
AC6- Valeurs immobilisées	9 370	9 317	53
AC7- Autres actifs	43 200	42 972	1 933
Total Actifs	2 101 876	2 006 397	95 479

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES

PASSIFS

PASSIFS	31/12/2025	31/12/2024	Variation
PA1- Banque centrale et CCP	1 872	2 632	-760
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	-	-	-
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	76 593	60 779	15 814
PA4- Emprunts et ressources spéciales	1 770 674	1 717 013	53 661
PA5- Autres passifs	125 320	103 203	22 117
Total Passifs	1 974 459	1 883 627	90 832

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	31/12/2025	31/12/2024	Variation
1- Capital	60 000	60 000	-
2- Réserves	16 416	15 155	1 261
3- Autres capitaux propres	-	-	-
4- Résultats reportés	51 001	47 615	3 386
5- Résultat de la période	-	-	-
Total Capitaux propres	127 417	122 770	4 647
Total Passifs et Capitaux Propres	2 101 876	1 894 306	90 832

III-TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Capital	Réserves	Réserves légales	Fonds social	Dotation Fonds art 412 ter loi 41-2024	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Avant Affectation	60 000	15 155	6 000	8 368	787	47 615	10 545	133 315
Intérêts recouvrés en 2025 au titre des prêts sur Fonds Social		102		102			-	102
Affectation approuvée par l'AGO du 30-04-2026		1 159	-	400	759	9 386	-10 545	
Distribution Dividendes						-6 000		-6 000
Solde Après Affectation du Résultat 2025	60 000	16 416	6 000	8 870	1 546	51 001	-	127 417

VI-LISTE ACTUALISEE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°	Nom et Prénom	Qualité	Actionnaire représenté	Mandat	Nbre mandat	Activité	Administrateur dans d'autres sociétés et mandat
1	Mme Raja Ben SASSI	Présidente	Participations Publiques	2026-2028	2	Contrôleur Général des finances au CGF (directeur général)	-
2	Mr Kamel OUERFELLI	Membre	Participations Publiques	2024-2026	2	Directeur Général Adjoint à l'APII	Pole technologique de la valorisation des ressources sahariennes
3	Mme Saloua LANGAR	Membre	Participations Publiques	2024-2026	2	Ancien Directeur Adjoint à la CNSS	SIPHAT
4	Mr Adnane Mehdi ZBISS	Membre	Participations Publiques	2025-2027	2	Ancien Cadre supérieur de la BNA Bank	-
5	Mr Marouane OUEDERNI	Membre	Participations Publiques	2025-2027	2	Ancien DGA de la BFPME	-
6	Mme Kaouther NEJI	Membre	Participations Publiques	2025-2027	1	présidente du comité général des dépenses publiques à la présidence du Gouvernement	OACA
7	Mr Ridha KHALFAOUI	Membre	Participations Publiques	2025-2027	1	Ancien DGA de la CNSS	ST Sucre et BTS
8	Mr Nabil FRINI	Membre	Indépendant	2026-2028		Ancien Secrétaire Général à la STB	Immobilière de l'avenue Cotusal Société El Helya
9	Mme Wafa SFAR KHOUAJA	Membre	Indépendant	2025-2027	1	Ancien Cadre supérieur de la BCT	Pharmacie centrale de Tunisie, ATL et BFPME
10	Mr Kamel INOUBLI	Membre	Actionnaires minoritaires	2026-2028	2	Ancien Cadre supérieur de la BNA et formateur à l'ABF	-

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE-

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 avril 2026, la Banque de Tunisie et des Emirats -BTE- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration.

I- Résolutions adoptées :

القرار الأول

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع إلى قراءة :

★ تقارير مجلس الإدارة حول نشاط البنك وحول حسابات السنة المحاسبية 2025 (القوائم المالية الفردية والقوائم المالية المجمعة) .

★ تقارير مراقبي الحسابات حول القوائم المالية الفردية والمجمعة للسنة المحاسبية 2025.

تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية الفردية والقوائم المالية المجمعة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025. تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع إلى قراءة التقرير الخاص بمراقبي الحسابات المتعلق بالاتفاقيات المنصوص عليها بالفصل 62 من القانون عدد 48 لسنة 2016 المؤرخ في 11 جويلية 2016 والمتعلق بالبنوك والمؤسسات المالية والفصل 200 وما يليه وبالفصل 475 من مجلة الشركات التجارية تصادق على هذه الاتفاقيات. تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الإطلاع على نتائج السنة المحاسبية 2025 تبرئ ذمّة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تاماً وبدون أي تحفظ على تصرفهم خلال السنة المحاسبية 2025.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع

إنّ الجلسة العامة العادية تقرّر تبويب النتيجة المالية كما يلي (بالدينارات) :

(+) ما تبقى من مرابيح 2024 : - 146 999 007
(+) النتيجة الصافية لسنة 2025 : - 9 900 474
(+) الاحطياط القانوني : --
(=) ما تبقى للترحيل : - 156 899 481
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس

إنّ الجلسة العامة العادية تقرّر تحديد بدلات الحضور بمبلغ صافي بـ 1.000 دينار لكلّ عضو بالنسبة لكلّ اجتماع مجلس إدارة وذلك بسقف 6 اجتماعات مدفوعة في السنة.

كما أنها تصادق على اسناد منح الحضور بمبلغ صافي بـ 2000 دينار لكلّ اجتماع للجان القارة المنبثقة عن مجلس الإدارة وهي لجنة التدقيق الداخلي واللجنة الاستراتيجية ولجنة المخاطر ولجنة التعيينات والتأجير، وذلك بسقف 6 اجتماعات مدفوعة في السنة.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس

إنّ الجلسة العامة العادية تصادق على تعيين السيد فوزي غراب، عضواً بمجلس إدارة بنك تونس والإمارات ممثلاً للدولة التونسية منذ تاريخ 02 أكتوبر 2025 من قبل وزارة الاقتصاد والتخطيط عوضاً عن السيد لطفي فرادي وذلك لباقي مدّة نيابته إلى حدّ انعقاد الجلسة العامة العادية التي تبتّ في القوائم المالية للسنة المحاسبية 2027.

كما تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد النيابة للسيد حميد الدرهمي العضو المستقل عن الجانب الإماراتي ورئيس لجنة المخاطر وذلك للمرة الأولى وللمدّة النيابية للسنوات 2026-2027-2028 إلى حدّ انعقاد الجلسة العامة العادية التي تنظر في القوائم المالية للسنة

المحاسبية 2028.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع

تعطي الجلسة العامة العادية جميع الصلاحيات للممثل القانوني للبنك أو من يفوضه لغرض القيام بجميع إجراءات الإيداع والنشر القانونية.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

II . Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN APRES REPARTITION DES BENEFICES

(unités : en milliers de dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	14 431	17 911
Créances sur les établissements bancaires et financiers	113 333	191 668
Créances sur la clientèle	1 083 744	971 009
Portefeuille titres commercial	84 631	44 627
Portefeuille d'investissement	273 789	207 375
Valeurs immobilisées	82 049	86 589
Autres actifs	13 718	20 877
TOTAL ACTIF	1 665 695	1 540 056
PASSIF		
Dépôt et avoirs des établissements bancaires et financiers	242 444	242 697
Dépôt et avoirs de la clientèle	1 264 180	1 115 122
Emprunt et ressources spéciales	66 830	81 723
Autres passifs	63 187	61 611
TOTAL PASSIF	1 636 641	1 501 153
CAPITAUX PROPRES		
Capital	108 744	108 744
Réserves	78 049	77 998
Actions propres	-840	-840
Résultat reporté	-156 899	-146 999
TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 054	38 903
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 665 695	1 540 056

III-ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION DES BENEFICES DE L'EXERCICE 2025

	Capital	Réserves légales	Réserve à régime spécial	Actions propres	Fonds social	Autres réserve	Dividendes rattachés aux ADP rachetés	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Réserves pour risques bancaires	TOTAL FONDS PROPRES
Solde au 31/12/2025	108 744	7 387	22 067	-840	3 158	45 306	835	-147 834	-9 900	130	29 053
Résultat reporté	0	0	0	0	0	0	0	-9 900	9 900	0	0
Capitaux propres après affectation du Résultat	108 744	7 387	22 067	-840	3 158	45 306	835	-157 734	0	130	29 053

<ul style="list-style-type: none"> • مدير الإبلاغ المالي بجهاز أبو ظبي للاستثمار • مساعد المراقب المالي في إدارة العقارات والبنية التحتية بجهاز أبو ظبي للاستثمار • المدير التنفيذي لتطوير الأعمال بيريير موتورز 	<p>عضو (2025-2027)</p>	<p>6. السيد أحمد المهيري</p>
<ul style="list-style-type: none"> • قسم دعم المحفظة الإجمالية، دائرة خدمات الاستثمار المركزية بجهاز أبو ظبي للاستثمار • الرقابة المالية الإقليمية، دائرة العقارات • قسم التقارير المالية ، دائرة الحسابات 	<p>عضو (2025-2027)</p>	<p>7. السيد حمد المزروعي</p>
<ul style="list-style-type: none"> • إعداد برامج إعادة الهيكلة للمؤسسات والمنشآت العمومية تحت اشراف وزارة الصناعة والمناجم والطاقة • عضو سابق بمجلس إدارة شركة الفولاذ ورئيسة لجنة التدقيق ومتصرف مفوض (رئيس مجلس إدارة بالنيابة) لجنة التدقيق • عضو سابق بمجلس إدارة شركة اسمنت بنزرت وعضو لجنة التدقيق • عضو سابق بمجلس إدارة شركة اسمنت ام الكليل ومتصرف مفوض (رئيس مجلس الإدارة بالنيابة) • عضو سابق باللجنة الفنية لمراقبة وتدقيق صفقات البناءات والهندسة المدنية والدراسات برئاسة الحكومة 	<p>مديرة عامة لمكتب تأهيل الصناعة بوزارة الصناعة والمناجم والطاقة</p> <ul style="list-style-type: none"> • رئيسة اللجنة الاستشارية المضيق لبرنامج تأهيل الصناعة والاستثمارات التكنولوجية ذات الأولوية • رئيسة لجنة القيادة المكلفة بإعداد عقود البرامج والاهداف للمؤسسات والمنشآت العمومية تحت اشراف وزارة الصناعة والمناجم والطاقة • رئيسة اللجنة المكلفة بدراسة الميزانيات التقديرية للتصرف والاستثمار للمؤسسات والمنشآت العمومية تحت اشراف وزارة الصناعة والمناجم والطاقة 	<p>8. السيدة بثينة بوكمشة</p>
<ul style="list-style-type: none"> • مستشار بالإدارة القانونية بجهاز أبو ظبي للاستثمار 	<p>عضو (2025-2027)</p>	<p>9. السيد سعید الدرمكي</p>
<ul style="list-style-type: none"> • ممثل دولة بشركة إسمنت أم الكليل • عضو لجنة مراقبة الصفقات بشركة إسمنت أم الكليل 	<p>مديرة عامة برئاسة الحكومة</p> <ul style="list-style-type: none"> • مراقب دولة غير متفرغ بشركة تنمية الجولف بقرطاج • ممثل دولة بشركة الدراسات والنهوض بتونس الجنوبية 	<p>10. السيدة نبهة محمدي</p>
<ul style="list-style-type: none"> • مراقب مالي سابق بالمؤسسة الفرنسية التونسية للنفط • عضو ممثل لوزارة المالية باللجنة الإستراتيجية لقطاع السفاط • عضو سابق بمجلس إدارة شركة النقل بالأنابيب بالصحراء • عضو مجلس إدارة بالمؤسسة التونسية للأنشطة البترولية • عضو بلجنة مراقبة الصفقات وعمليات تصدير المحروقات بالمؤسسة التونسية للأنشطة البترولية 	<p>مدير بوزارة المالية</p> <ul style="list-style-type: none"> • مفوض خاص للدولة بالجلسات العامة للبنك التونسي السعودي والبنك التونسي الليبي والبنك التونسي الكويتي والشركة التونسية لأسواق العملة والمؤسسة الإيطالية التونسية لاستغلال النفط والمجمع الكيميائي التونسي وشركة فسفاط قفصة وشركة جبل الجريصة. 	<p>11. السيد هشام المنصوري</p>
<ul style="list-style-type: none"> • رئيس المجلس الجهوي بولاية المهدية • مدير عام ديوان تنمية الجنوب. • مدير عام المندوبية العامة للتنمية الجهوية. • مكلف بالإشراف على الكتابة العامة لوزارة الاقتصاد والتخطيط • عضو بمجلس إدارة مؤسسة مدينة الأغابة الطبية بالقيروان • عضو سابق بمجالس إدارة ديوان رجم معتوق لتنمية الجنوب والصحراء. • عضو سابق بمجلس إدارة الشركة التونسية لصناعات التكرير. 	<p>مهندس بالمندوبية العامة للتنمية الجهوية.</p> <ul style="list-style-type: none"> • مدير جهوي للتخطيط والتنمية الجهوية بولايات مدنين والكاف. • مدير مركزي للوسط الشرقي بالمندوبية العامة للتنمية الجهوية • مدير عام ديوان تنمية الوسط الغربي. • رئيس المجلس التوجيهي لمركز الأعمال بكل من ولاية القصرين وولاية مدنين. • والي المهدية. 	<p>12. السيد فوزي غراب</p>

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Mohamed TRIKI (IN FIRST AUDITORS) et Mr Yassine BEN GHORBAL.

(*) Le présent avis annule et remplace celui publié en date du 26 Mai 2026 au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier n°7619

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig 2033

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Note	2025	2024
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition	B.1	2 679 819	2 076 980
Immobilisations incorporelles		4 063 065	4 004 220
Moins : amortissements		-2 186 504	-1 717 604
<i>S/Total</i>	B.2	<u>1 876 561</u>	<u>2 286 616</u>
Immobilisations corporelles		199 561 180	177 916 720
Moins : amortissements		-108 124 578	-99 820 127
<i>S/Total</i>	B.3	<u>91 436 602</u>	<u>78 096 593</u>
Titres mis en équivalence		0	0
Immobilisations financières		21 492 434	9 577 890
Moins : Provisions		-2 843 716	-2 927 010
<i>S/Total</i>	B.4	<u>18 648 718</u>	<u>6 650 880</u>
Total des actifs immobilisés		114 641 700	89 111 069
Autres actifs non courants	B.5	149 734	216 057
Total des actifs non courants		114 791 434	89 327 126
ACTIFS COURANTS			
Stocks		108 999 697	126 972 571
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	B.6	<u>108 999 697</u>	<u>126 972 571</u>
Clients et comptes rattachés		101 058 591	83 401 228
Moins : Provisions		-18 710 378	-16 971 636
<i>S/Total</i>	B.7	<u>82 348 213</u>	<u>66 429 592</u>
Actifs d'impôts différés	B.8	3 744 215	3 284 462
Autres actifs courants		32 290 988	41 954 386
Moins : Provisions		-856 596	-638 777
<i>S/Total</i>	B.9	<u>31 434 392</u>	<u>41 315 609</u>
Placements et autres actifs financiers	B.10	86 002 979	81 903 107
Liquidités et équivalents de liquidités	B.11	36 727 802	27 298 803
Total des actifs courants		349 257 298	347 204 144
Total des actifs		464 048 732	436 531 270

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig- 2033

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2025 Au 31/12/2025	2024 Au 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		50 000 000	50 000 000
Réserves consolidées		142 427 509	113 700 689
Autres capitaux propres consolidés		-3 133 845	-1 287 018
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		189 293 664	162 413 671
Résultat de l'exercice consolidé		57 005 282	48 271 763
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	B.12	246 298 946	210 685 434
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		22 001 728	18 171 220
Résultat des minoritaires		1 091 295	-1 091 378
Total des intérêts minoritaires	B.13	23 093 023	17 079 842
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.14	33 161 348	24 755 974
Provisions	B.15	9 569 979	4 329 299
Autres passifs non courants		213 051	227 942
Total des passifs non courants		42 944 378	29 313 215
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.16	44 535 660	62 601 919
Passifs d'impôts différés	B.17	40 376	40 376
Autres passifs courants	B.18	24 647 194	26 490 620
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.19	82 489 155	90 319 864
Total des passifs courants		151 712 385	179 452 779
Total des passifs		194 656 763	208 765 994
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires et des passifs		464 048 732	436 531 270

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig 2033

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Note	2025 Au 31/12/2025	2024 Au 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	398 362 631	340 361 979
Autres produits d'exploitation	R.2	555 437	722 051
Total des produits d'exploitation		398 918 068	341 084 030
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	R.3	-10 000 225	-16 347 923
Achats consommés	R.4	253 208 838	223 646 139
Charges de personnel	R.5	32 311 029	27 345 686
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.6	17 491 744	14 738 962
Autres charges d'exploitation	R.7	27 849 155	28 102 516
Total des charges d'exploitation		320 860 541	277 485 380
RESULTAT D'EXPLOITATION		78 057 527	63 598 650
Charges financières nettes	R.8	14 306 782	12 638 880
Produits des placements	R.9	7 847 205	7 906 718
Autres gains ordinaires	R.10	907 286	1 250 112
Autres pertes ordinaires	R.11	1 176 861	1 266 237
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		71 328 375	58 850 363
Impôt sur les bénéfices	R.12	13 085 001	11 560 664
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		58 243 374	47 289 699
Pertes extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		58 243 374	47 289 699
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	R.13	146 797	109 315
Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivalence		0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		58 096 577	47 180 384
Quote-part des intérêts minoritaires	R.14	1 091 295	-1 091 378
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		57 005 282	48 271 762

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig. 2033

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2025 Au 31/12/2025	2024 Au 31/12/2024
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	58 096 576	47 180 385
- <i>Ajustements pour :</i>		
. Amortissements & provisions	15 887 298	20 225 680
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	146 796	109 314
. Variation des stocks	F.1 17 972 874	-31 716 576
. Variation des créances	F.2 -17 657 363	-17 046 107
. Variation des autres actifs	F.3 9 729 721	-12 139 585
. Variation des fournisseurs	F.4 -18 066 259	23 490 169
. Variation des autres passifs	F.5 -1 862 218	2 411 979
. Variation des modifications comptables	-352 674	547 656
. Subventions d'investissement inscrite enCP	13 034	0
. Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	-5 760	-4 656
. Ecart de conversion	-2 275 503	2 361 367
. Impôt différé	-459 753	-801 813
. Prélèvement fond social	-1 031 958	-600 000
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	60 134 811	34 017 812
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.6 -21 742 891	-41 585 187
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39 586	51 500
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-13 449 364	-7 598 181
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	785 184	1 126 384
- Ajustement lié à la variation de périmètre de consolidation	9 684 646	4 592 362
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-24 682 839	-43 413 122
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suit à l'émission d'actions	0	0
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-22 500 000	-20 000 000
- Dividendes servis aux minoritaires	-1 667	-883
- Encaissement provenant des placements	2 464 832	99 367 426
- Décaissement pour acquisition des placements	-6 564 704	-104 808 154
- Encaissement provenant des subventions d'investissement	316 002 554	224 208 055
- Encaissement provenant des emprunts	-311 456 111	-213 071 264
- Décaissements affectés au rachat des actions propres	0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	-22 055 096	-14 304 821
VARIATION DE TRESORERIE	13 396 876	-23 700 131
Trésorerie au début de l'exercice	F.7 12 444 984	36 145 115
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.8 25 841 860	12 444 984

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE 2025

I. PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « TPR » est composé de treize sociétés :

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » (Société mère) Son capital social s'élève avant son introduction en bourse à 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5% par la société CFI. Actuellement son capital s'élève à 50 000 000 DT.

Tunisie Profilés Aluminium TPR a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés Aluminium ou autres produits, outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

Tunisie Profilés Aluminium TRADE « TPR TRADE » (Société filiale) Est spécialisée dans la distribution de produits accessoires utilisés dans la menuiserie aluminium. La société est dotée d'un capital social de 500 000 DT. Son capital est détenu à raison de 99,80% par TPR.

La compagnie Financière d'Investissement « CFI SICAR » (Société filiale) Est créée en 2007. Elle est dotée d'un capital social de 2 000 000 DT. Elle a pour objet la prise de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers en vue de leur rétrocession. Son capital est détenu à raison de 49,5% par TPR.

ALUFOND (Société filiale) Est créée en 2010. Elle est dotée d'un capital social de 3 000 000 DT. L'objet de cette société consiste en le recyclage et la remise en valeur de déchets en Alliage d'Aluminium, la production de billettes et lingots d'Aluminium. La participation de TPR s'élève à 2 995 000 DT représentant 99,83% du capital d'ALUFOND.

Profilés Aluminium Maghreb SPA « PROFAL » (Société filiale) Est créée en 2008. Elle est dotée d'un capital social de 360 000 000 Dinars Algérien. La participation de la société mère TPR dans le capital de PROFAL MAGHREB s'élève à 7 337 764 DT. Elle a pour objet la fabrication des profilés d'aluminium.

LAVAAL INTERNATIONAL (Société filiale) La participation de TPR SA s'élève à 872 235 Dinars. Elle a pour objet la fabrication des accessoires en aluminium

ALUCOLOR (Société filiale)	Est créée en 2013. Elle est dotée d'un capital social de 1 000 000 DT. La participation de la société mère TPR dans le capital d'ALUCOLOR s'élève à 999 900 DT représentant 99,99% du capital. Elle a pour objet le traitement des surfaces.
METECNAL (Société filiale)	La participation de TPR SA dans le capital de METECNAL, qui est de 300 000 euros, s'élève à 50%. Cette société de droit italien est spécialisée dans la fabrication de composants mécaniques en aluminium pour l'industrie des fluides.
ITALSYS (Société filiale)	Est créé en 2015. Elle est dotée d'un capital social de 100 000 DT. Elle a pour objet la réalisation des études techniques de conception des profilés d'aluminium. La participation de TPR SA dans le capital de ITALYS s'élève à 50 000 DT, représentant 50% du capital.
TPR AFRIQUE (Société filiale)	Est créée en 2017. Elle est dotée d'un capital social de 300 000 000 Franc CFA. La participation de la société mère TPR dans le capital de TPR Afrique s'élève à 741 880 DT. Elle a pour objet la commercialisation de tous genre d'articles en profilés d'aluminium ou d'autres produits, l'import et l'export de tous articles, toutes opérations de représentation, commission et courtage négoce internationale.
TPR ANODAL (Société filiale)	Est créé en 2020, ayant comme objet social le traitement de surfaces de profilés Aluminium par Oxydation Anodique. Son capital s'élève à 10 500 000 DT détenu à hauteur de 52,38% par la société TPR.
TPR GLASS (Société filiale)	Est créé en 2020, ayant comme objet social le façonnage et transformation du verre plat. Son capital s'élève à 13 000 000 DT détenu à hauteur de 53,84% par la société TPR.
TPR COLOR (Société filiale)	Est créé en 2020, ayant comme objet social le traitement de surfaces de profilés en Aluminium par thermo laquage. Son capital s'élève à 10 500 000 DT détenu à hauteur de 52,38% par la société TPR.
LMG	Est une société à responsabilité limitée de droit tunisien. L'activité principale de la société Logistiques Magasin Général est le transport et la location des moyens de transport au privé. Son capital s'élève à 7 603 570 DT détenu à hauteur de 41,03% par la société TPR.
TPR GREEN	Est une société à responsabilité limitée de droit tunisien. L'activité principale de la société TPR GREEN est le développement et l'exploitation d'une centrale de production d'électricité à partir des énergies photovoltaïques.

II. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit :

Société	% de contrôle	% d'intérêts	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
TPR	100%	100%	Société Mère	Intégration globale
TPR TRADE	99,80%	99,80%	Exclusif	Intégration globale
CFI SICAR	49,50%	49,50%	Exclusif	Intégration globale
PROFAL MAGHREB	99,70%	99,70%	Exclusif	Intégration globale
ALUFOND	51,82%	51,82%	Exclusif	Intégration globale
LAVAAL INTERNATIONAL	75,00%	75,00%	Exclusif	Intégration globale
ALUCOLOR	99,99%	99,99%	Exclusif	Intégration globale
METECNAL	50,00%	50,00%	Exclusif	Intégration globale
ITAL SYSTÈME	50,00%	50,00%	Exclusif	Intégration globale
CAP TPR AFRIQUE	55,00%	55,00%	Exclusif	Intégration globale
TPR ANODAL	52,38%	52,38%	Exclusif	Intégration globale
TPR GLASS	81,07%	81,07%	Exclusif	Intégration globale
TPR COLOR	52,38%	52,38%	Exclusif	Intégration globale
LMG	41,03%	41,03%	Exclusif	Intégration globale
TPR GREEN	99,99%	99,99%	Exclusif	Intégration globale

III. PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des filiales étrangères ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1. L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;

- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

2. La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers PROFAL, TRP AFRIQUE, METECNAL et LAVAAL est effectuée après retraitements d'homogénéité. L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultat ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de changes aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3. L'intégration des comptes

Pour la société contrôlée d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement. L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégrées globalement.

4. L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

5. Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

6. Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

7. Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de TPR dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participation y afférents. Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

IV. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère et ses filiales, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La groupe TPR n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2025 et la date d'arrêté des états financiers consolidés, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VI. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Désignation	Taux
- Marque et brevet	33,33%
- Logiciel	33,33%
- Ecart d'acquisition (Goodwill)	5%
- Construction	4% à 5%
- Matériel et outillage d'exploitation	10% à 33,33%
- Matériel de transport	20%
- Installation Générale Agencement et Aménagement	10%
- Mobilier de bureau	20%
- Matériel informatique	15% à 20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3. Charges reportées

Les frais se rattachant au développement du marché extérieur et des produits du groupe et à la notoriété de la marque sont traités en tant que charges à répartir amortissables sur trois exercices.

4. Stocks

Les matières premières et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achat qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables par le groupe, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

La valorisation des stocks de matières premières est faite sur la base des coûts moyens pondérés. Le stock de produit fini est valorisé selon le coût de production unitaire.

5. Impôt différé

Les sociétés du Groupe TPR sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

6. Revenus

Les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

VII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1 ECARTS D'ACQUISITION

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Ecarts d'acquisition - Titres METECNAL	1 037 307	1 037 307
Ecarts d'acquisition - Titres LMG	2 186 294	2 186 294
Ecarts d'acquisition - Titres TPR GLASS	749 635	0
Sous total	3 973 236	3 223 601
Amortissements Ecarts d'acquisition - Titres METECNAL	-1 037 308	-1 037 307
Amortissements Ecarts d'acquisition - Titres LMG	-218 628	-109 314
Amortissements Ecarts d'acquisition - Titres TPR GLASS	-37 481	0
Total	2 679 819	2 076 980

B.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Logiciels	3 596 970	3 515 260
Marques et brevets	10 587	10 587
Fonds de commerce	452 673	465 277
Autres immobilisations incorporelles	2 835	13 096
Sous total	4 063 065	4 004 220
Amortissements	-2 186 504	-1 717 604
Total	1 876 561	2 286 616

B.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Terrain	9 638 666	7 140 820
Construction	26 144 201	25 704 499
Matériel d'exploitation	104 788 008	98 357 043
Matériel de transport	22 443 484	18 543 261
Agencement, aménagement & installation	18 739 541	10 479 694
Equipement de bureau	1 110 069	965 240
Matériels informatiques	2 627 630	2 378 194
Autres immobilisations corporelles	2 016 784	1 936 446
Immobilisations en cours	12 052 797	12 411 523
Sous total	199 561 180	177 916 720
Amortissements	-108 124 578	-99 820 127
Total	91 436 602	78 096 593

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig, 2033

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2025

DESIGNATION	VALEUR D'ORIGINE			AMORTISSEMENTS			V.C.N.
	AU 31/12/2024	Variations	AU 31/12/2025	ANTERIEUR	Variations	CUMUL	AU 31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCOPORELLES							
Logiciels	3 515 260	81 710	3 596 970	1 514 423	205 987	1 720 410	1 876 562
Marques et brevets	10 587	0	10 587	10 587	0	10 587	0
Fonds de commerce	465 278	-12 604	452 674	179 500	273 174	452 674	0
Autres immobilisations incorporelles	13 096	-10 262	2 834	13 096	-10 262	2 834	0
Sous Total	4 004 220	58 844	4 063 064	1 717 604	468 899	2 186 503	1 876 561
IMMOBILISATIONS COPORELLES							
Terrain	7 140 820	2 497 846	9 638 666	0	0	0	9 638 666
Construction	25 704 499	439 702	26 144 201	15 287 111	832 718	16 119 829	10 024 372
Materiel d'exploitation	98 357 043	6 430 965	104 788 008	65 370 067	3 847 818	69 217 885	35 570 123
Materiel de transport	18 543 261	3 892 557	22 443 484	11 466 104	2 873 334	14 339 438	8 104 046
Agencement, aménagement & installation	10 479 694	8 259 847	18 739 541	3 271 211	500 833	3 772 044	14 967 497
Equipement de bureau	965 240	144 829	1 110 069	859 300	59 846	919 146	190 923
Materiels informatiques	2 378 194	249 436	2 627 630	2 036 267	131 704	2 167 971	459 659
Autres immobilisations corporelles	1 936 446	80 338	2 016 784	1 530 066	58 199	1 588 265	428 520
Immobilisations en cours	12 411 524	-358 727	12 052 797	0	0	0	12 052 795
Sous Total	177 916 720	21 636 793	199 561 181	99 820 126	8 304 452	108 124 578	91 436 602
TOTAL GENERAL	181 920 940	21 695 637	203 624 245	101 537 731	8 773 351	110 311 082	93 313 163

B.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dépôt et cautionnement	3 718 507	414 020
Prêts aux personnels	702 046	614 123
Titres de participation	16 894 370	8 150 226
Autres immobilisations financières	177 511	399 521
Sous total	21 492 434	9 577 890
Moins : Provisions sur titres de participations	-2 829 316	-2 915 010
Moins : Provisions sur cautions et prêt aux personnel	-14 400	-12 000
Total	18 648 718	6 650 880

Les titres de participation se détaillent au 31 décembre 2025 comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2025
TECI	4 000	4 000
GIC	37 700	37 700
BNS	10 000	10 000
ATTIJARI BANK (BS)	5 688	5 595
S.M.U	75 000	75 000
LLOYD	550	550
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	25 000	25 000
SOTUVER	4 442 276	4 442 276
MAGASIN GENERAL	8 832 600	0
Société l'Aluminium du Nord Ouest	35 000	35 000
Comptoir Commercial de l'Aluminium	201 000	201 000
LAVAAL TUNISIE	180 000	180 000
Comptoir Jerba Aluminimuim	65 000	65 000
Action Bancaires	38 767	43 316
CETRAM	600 000	600 000
CETRAM.CO	490 000	490 000
MAGASIN GENERAL	49 286	49 286
SCB	1 545 074	1 545 074
TUNIS.RE	141 428	141 428
ATL	116 002	200 002
Sous total	16 894 370	8 150 226
Provision Titres TECI	-4 000	-4 000
Provision Titres GIC	-37 700	-37 700
Provision Titres Tunis Afrique Export	-25 000	-25 000
Provision Titres LLOYD	-550	-550
Provision Titres Sté l'Aluminium du Nord-Ouest	-35 000	-35 000
Provision Titres Comptoir Commercial de l'Aluminium	-100 500	-201 000
Provision Titres CETRAM	-600 000	-600 000
Provision Titres CETRAM.CO	-490 000	-490 000
Provision Titres SCB	-1 485 018	-1 485 018
Provision Titres MAGASIN GENERAL	-49 286	-34 480
Provision Titres TUNIS.RE	-2 262	-2 262
Total	-2 829 316	-2 915 010

B.5 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Frais préliminaires	149 734	216 057
Total	149 734	216 057

B.6 STOCK

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Stocks matières premières	45 342 221	49 760 332
Stocks de produits finis	24 669 900	25 641 534
Stocks en transit	12 183 444	30 346 246
Stocks filières	7 916 689	8 300 595
Stocks de produits en cours	14 517 457	3 577 354
Produits résiduels	1 240 404	6 110 554
Stocks de pièces de rechange	316 355	616 035
Stocks de marchandises	2 813 227	2 619 921
Total	108 999 697	126 972 571

B.7 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Clients ordinaires	67 955 907	61 602 729
Clients, valeurs à l'encaissement	14 967 043	5 653 214
Clients douteux ou contentieux	18 135 641	16 145 285
Sous total	101 058 591	83 401 228
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-18 710 378	-16 971 636
Total	82 348 213	66 429 592

B.8 ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Actifs d'impôts différés " TPR "	2 830 451	2 382 061
Actifs d'impôts différés "ALUFOND"	163 020	147 433
Actifs d'impôts différés "ALUCOLOR"	31 313	25 785
Actifs d'impôts différés "CFI SICAR"	370 333	370 333
Actifs d'impôts différés "METECNAL"	77 242	67 365
Actifs d'impôts différés "PROFAL"	25 070	50 140
Actifs d'impôts différés "TPR Trade"	87 857	102 021
Actifs d'impôts différés "LAVAAL"	74 424	46 228
Actifs d'impôts différés "LMG"	84 505	93 096
Total	3 744 215	3 284 462

B.9 AUTRES ACTIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Prêts au personnel	176 342	119 792
Personnel, avances et acomptes	127 259	116 561
Fournisseurs avances	536 992	94 209
Etat, Crédit de TVA	3 950 092	12 796 444
Etat, Crédit d'Impôt	1 818 944	2 489 786
Débiteurs divers	20 679 036	20 566 489
Charges constatées d'avance	1 312 991	1 405 939
Produits à recevoir	2 855 905	3 325 690
Comptes d'attente	227 782	351 394
Actionnaires opération sur le capital	605 645	688 082
Sous Total	32 290 988	41 954 386
Provisions	-856 596	-638 777
Total	31 434 392	41 315 609

B.10 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Titres cotés et SICAV	886 378	133 289
Billet de trésorerie	72 150 000	73 500 000
Placements	1 420 000	3 740 000
Prêt accordé	11 046 601	4 029 818
Emprunt national	500 000	500 000
Total	86 002 979	81 903 107

Les billets de trésorerie se détaillent au 31 décembre 2025 comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2025
SPI	5 750 000
CFI	54 700 000
TPS	600 000
MAGASIN GENERAL	2 000 000
MED INVEST	7 000 000
INDINVEST	2 100 000
Total	72 150 000

B.11 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Chèques à encaisser	5 182 492	6 821 817
Banques	30 908 746	19 172 408
Caisse	101 603	32 854
Effets à l'encaissement	534 961	1 271 724
Total	36 727 802	27 298 803

B.12 CAPITAUX PROPRES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Capital social	50 000 000	50 000 000
Réserves consolidées	142 427 509	113 700 689
Résultat consolidé	57 005 282	48 271 763
Autres capitaux propres consolidés	-3 133 845	-1 287 018
Total	246 298 946	210 685 434

Le résultat par action se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Résultat consolidé de la période	57 005 282	48 271 763
Nombre moyen pondéré des actions	50 000 000	50 000 000
Résultat par action	1,140	0,965

B.13 INTERETS MINORITAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Réserves des minoritaires	22 001 728	18 171 220
Résultat des minoritaires	1 091 295	-1 091 378
Total	23 093 023	17 079 842

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires :

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig 2033

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	Capital social	Réserves consolidées	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2024	50 000 000	113 700 689	-1 287 018	48 271 762	210 685 434	18 171 220	-1 091 378	17 079 842
Affectation du résultat de l'exercice 2024		48 271 762		-48 271 762	0	-1 091 378	1 091 378	0
Dividendes distribués par la société Mère		-22 500 000			-22 500 000			0
Dividendes décidés aux minoritaires des sociétés intégrés					0	-1 667		-1 667
Modifications comptables		-277 009			-277 009	-75 665		-75 665
Variation de l'écart de conversion			-1 854 102		-1 854 102	-421 401		-421 401
Subvention d'investissement			13 034		13 034			0
QP subvention d'invest. inscrite en CP			-5 760		-5 760			0
Prélèvement fond social		-1 024 824			-1 024 824	-7 134		-7 134
Variation du périmètre de consolidation		4 256 891			4 256 890	5 427 754		5 427 754
Résultat de l'exercice 2025				57 005 282	57 005 282		1 091 295	1 091 295
Capitaux propres au 31/12/2025	50 000 000	142 427 509	-3 133 845	57 005 282	246 298 946	22 001 729	1 091 295	23 093 023

B.14 EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Emprunts bancaires "TPR"	14 518 485	10 656 223
Emprunts bancaires "METECNAL"	4 729 508	5 037 918
Emprunts bancaires "PROFAL"	8 939 454	6 124 484
Emprunts bancaires "LAVAAL"	1 947 618	770 294
Emprunts bancaires "LMG"	3 026 283	2 167 055
Total	33 161 348	24 755 974

B.15 PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Provisions pour risques et charges	9 569 979	4 329 299
Total	9 569 979	4 329 299

B.16 FOURNISSEURS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	41 727 133	55 480 453
Fournisseurs d'immobilisations	279 783	105 464
Fournisseurs effets à payer	2 125 983	6 515 891
Fournisseurs Factures non encore parvenues	402 761	500 111
Total	44 535 660	62 601 919

B.17 PASSIFS D'IMPOT DIFFERES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Passifs d'impôts différés "TPR Trade"	191	191
Passifs d'impôts différés "METECNAL"	40 185	40 185
Total	40 376	40 376

B.18 AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Personnel, rémunérations dues	699 380	593 623
Etats impôts et taxes	2 447 794	2 998 921
Etats, IS à payer	2 901 972	3 095 807
CNSS	1 423 779	1 229 614
Créditeurs divers	8 764 579	7 988 305
Dividendes à payer	91 224	85 156
Charges à payer	4 582 544	6 056 400
Clients avances et acomptes	3 201 369	3 765 702
Produits constatés d'avance	534 553	677 092
Total	24 647 194	26 490 620

B.19 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Intérêts courus	226 099	230 000
Échéances à moins d'un an emprunt	19 757 309	23 634 388
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	51 619 805	51 601 657
Découverts bancaires	10 885 942	14 853 819
Total	82 489 155	90 319 864

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**R.1 REVENUS**

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Revenus	398 362 631	340 361 979
Total	398 362 631	340 361 979

R.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Quote-part subvention d'investissement	5 760	4 656
Produits des activités annexes	480 650	684 259
Ventes de déchets	69 027	33 136
Total	555 437	722 051

R.3 VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Variation des stocks des produits finis et des encours	-10 000 225	-16 347 923
Total	-10 000 225	-16 347 923

R.4 ACHATS DE MATIERES ET D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Achats stockés de matières premières	168 895 607	189 971 243
Achats emballages	2 031 828	1 185 103
Pièces de rechanges	1 173 872	5 497 500
Achats de fournitures consommables	1 201 206	651 879
Achats d'études et prestations de services	7 979 660	6 846 012
Achats non stockés de matières et fournitures	2 948 250	2 682 796
Frais sur achats de matières premières	7 573 164	7 848 024
Variation de stocks	30 761 560	-20 676 670
Carburants	5 669 502	96 870
Eaux	443 714	355 723
Electricité & Gaz	8 502 316	7 529 749
Achats de marchandises	15 946 149	21 765 300
Transport sur achats	312 750	84 868
RRR sur achats	-230 740	-192 258
Total	253 208 838	223 646 139

R.5 CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Salaires et compléments de salaires	27 414 725	25 038 819
Charges sociales	4 896 304	2 306 867
Total	32 311 029	27 345 686

R.6 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	10 303 208	9 988 849
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 616 202	600 000
Dotation aux résorptions des charges à répartir	89 308	97 441
Dotation aux provisions des créances clients	6 798 336	9 159 973
Dotation aux provisions immobilisations financières	2 400	351 338
Dotation aux provisions des autres actifs	232 625	18 125
Reprise sur provision	-5 550 335	-5 476 764
Total	17 491 744	14 738 962

R.7 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Sous-traitance	113 449	237 430
Locations	2 399 067	3 304 529
Entretiens et réparations	8 275 147	6 623 512
Primes d'assurance	1 099 829	821 727
Personnels extérieurs	307 393	1 582 341
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 261 191	3 525 136
Publicités & relations publiques	925 262	1 061 672
Dons et Subventions	152 918	141 657
Transports	2 889 491	2 704 863
Déplacements, Missions et Réceptions	1 575 610	1 389 915
Frais Postaux & Télécommunications	211 974	209 472
Services bancaires et assimilés	883 344	661 852
Jetons de présence	110 000	110 000
Impôts et Taxes	2 519 969	2 515 977
Autres services extérieurs	1 849 921	2 144 666
Autres charges d'exploitation LAVAAL	1 274 590	1 067 767
Total	27 849 155	28 102 516

R.8 CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Charges d'intérêts	13 607 562	12 542 634
Intérêts créditeurs	-271 461	-180 019
Escomptes accordés	1 338 026	1 404 838
Escomptes obtenus	0	-52 775
Pertes de change	1 404 839	566 965
Gains de change	-1 772 184	-1 642 763
Total	14 306 782	12 638 880

R.9 PRODUITS DES PLACEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dividendes	286 496	243 043
Produits de placements	6 674 947	3 874 459
Intérêts sur prêts	885 762	3 789 216
Total	7 847 205	7 906 718

R.10 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Plus-values sur cession d'immobilisations	397 824	80 847
Gains sur éléments non récurrents	509 462	1 169 265
Total	907 286	1 250 112

R.11 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Pertes sur éléments non récurrents	1 168 462	1 257 218
Pertes sur cessions d'immobilisations	8 399	9 019
Total	1 176 861	1 266 237

R.12 IMPOT SUR LES BENEFICES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Impôts sur les sociétés	13 477 485	11 660 618
Contribution de solidarité sociale	92 340	35 707
Contribution conjoncturelle	0	772 073
Charges d'impôts différés	0	25 070
Produits d'impôts différés	-484 824	-932 804
Total	13 085 001	11 560 664

R.13 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition - Titres LMG	146 797	109 315
Total	146 797	109 315

R.14 QUOTE-PART DES INTERETS MINORITAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Quote-part des minoritaires - Société ALUFOND	1 296 022	1 071
Quote-part des minoritaires - Société ALUCOLOR	30	17
Quote-part des minoritaires - Société TPR TRADE	-42	1 255
Quote-part des minoritaires - Société ITALSYS	1 323	1 408
Quote-part des minoritaires - Société CFI SICAR	-62 882	-183 559
Quote-part des minoritaires - Société PROFAL MAGHREB	69 065	52 526
Quote-part des minoritaires - Société LAVAAL	0	-379 502
Quote-part des minoritaires - Société METECNAL	261 454	120 964
Quote-part des minoritaires - Société TPR AFRIQUE	-117 190	-62 007
Quote-part des minoritaires - Société TPR GLASS	-122 336	-247 388
Quote-part des minoritaires - Société TPR ANODAL	105 427	12 128
Quote-part des minoritaires - Société TPR COLOR	40 862	-47 807
Quote-part des minoritaires - Société LMG	-380 444	-360 484
Quote-part des minoritaires - Société TPR GREEN	6	0
Total	1 091 295	-1 091 378

F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**F.1 VARIATION DES STOCKS**

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique "Stocks"	126 972 571	108 999 697	17 972 874

F.2 VARIATION DES CREANCES

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique "Clients"	83 401 228	101 058 591	-17 657 363

F.3 VARIATION DES AUTRES ACTIFS

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique "Autres actifs non courants"	216 057	149 734	66 323
Rubrique "Autres actifs courants"	41 954 386	32 290 988	9 663 398
Total	42 170 443	32 440 722	9 729 721

F.4 VARIATION DES FOURNISSEURS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique "Fournisseurs"	44 535 660	62 601 919	-18 066 259

F.5 VARIATION DES AUTRES PASSIFS

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique "Autres passifs courants"	24 647 194	26 490 620	-1 843 426
Rubrique "Autres passifs non courants"	213 051	227 942	-14 891
Compte "Intérêts courus"	226 099	230 000	-3 901
Total	25 086 344	26 948 562	-1 862 218

F.6 DECAISEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique "Immobilisations corporelles"	177 916 720	199 561 180	-21 644 460
Rubrique "Immobilisations incorporelles"	4 004 220	4 063 065	-58 845
Ajustement lié à l'acquisition des Immobilisations		39 586	-39 586
Total	181 920 940	203 663 831	- 21 742 891

F.7 TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

Désignation	Solde au 31/12/2024
Chèques à encaisser	6 821 817
Banques	19 172 408
Caisse	32 854
Effets à l'encaissement	1 271 724
Découverts bancaires	-14 853 819
Total	12 444 984

F.8 TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Désignation	Solde au 31/12/2025
Chèques à encaisser	5 182 492
Banques	30 908 746
Caisse	101 603
Effets à l'encaissement	534 961
Découverts bancaires	-10 885 942
Total	25 841 860

VIII. SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CONSOLIDÉ

GROUPE TPR
Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CONSOLIDÉ

(Exprimé en dinars)

Produits	2025	2024	Charges	2025	2024	Soldes	2025	2024
	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Revenus et autres produits d'exploitation	398 918 068	341 084 030	Achat consommés ou (Déstockage de production)	253 208 838	223 646 139		408 918 293	357 431 953
Production stockée	10 000 225	16 347 923						
Production immobilisée								
Total	408 918 293	357 431 953	Total	253 208 838	223 646 139	• Production	408 918 293	357 431 953
Production	408 918 293	357 431 953	Achat consommés	253 208 838	223 646 139	• Marge sur coût matières	155 709 455	133 785 814
Marge sur coût matière	155 709 455	133 785 814	Autres charges externes	25 329 186	25 586 539		130 380 269	108 199 275
Quote-Part Subvention d'investissement			charges de personnel				0	0,000
Total	155 709 455	133 785 814	Total	25 329 186	25 586 539	• Valeur Ajoutée brute	130 380 269	108 199 275
Valeur Ajoutée Brute	130 380 269	108 199 275	Impôts et taxes	2 519 969	2 515 977			
			Charges de personnel	32 311 029	27 345 686			
Total	130 380 269	108 199 275	Total	34 830 998	29 861 663	• Excédent brut d'exploitation	95 549 271	78 337 612
Excédent brut d'exploitation	95 549 271	78 337 612	Autres charges ordinaires	1 176 861	1 266 237			
Autres produits ordinaires	907 286	1 250 112	Charges financières	14 306 782	12 638 880			
Produits des placements	7 847 205	7 906 718	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	17 491 744	14 738 962			
Transfert et reprise de charges	0	0	Impôt sur le résultat ordinaire	13 085 001	11 560 664			
Total	104 303 762	87 494 442	Total	46 060 388	40 204 743	• Résultat net des entreprises intégrées	58 243 374	47 289 699
• Résultat net des entreprises intégrées	58 243 374	47 289 699	Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	146 797	109 315			
Total	58 243 374	47 289 699	Total	146 797	109 315	• Résultat net de l'ensemble consolidé	58 096 577	47 180 384

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2025**

*Messieurs les actionnaires
de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,
Rue des usines Z.I Sidi Rezig
2033 Megrine*

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 06 juin 2025, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés présentent :

Un total bilan de	464 048 732 TND
Un résultat bénéficiaire (part du groupe) de	57 005 282 TND

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société TPR et ses filiales sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

▪ **Comptabilisation des revenus :**

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2025 s'élève à 398 362 631 DT provenant principalement des ventes des profilés d'aluminium sur le marché local et à l'exportation.

Les revenus en résultant sont comptabilisés selon les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 3 relative aux revenus, lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages économique futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise ; et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Risque identifié :

Le risque que des ventes effectuées à l'exportation soient comptabilisées en 2025 sans que les principaux risques et avantages inhérents à la propriété soient transférés à l'acheteur constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison de la diversité des conditions de ventes et notamment des incoterms négociés avec les clients.

Notre réponse à ce risque :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux comprennent principalement :

- Une revue critique des dispositifs du contrôle interne permettant de vérifier l'efficacité des procédures mises en place pour déterminer le chiffre d'affaires se rattachant à l'exercice,
- Une revue critique de l'environnement de contrôle des systèmes d'information utilisés,
- Des demandes de confirmations auprès des clients étrangers,
- Des rapprochements entre les données issues des contrats / factures et les données comptabilisées

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société TPR. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère

comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Fait à Tunis, le 11 mai 2026

Les Co-commissaires aux Comptes

InFirst Auditors

Mohamed TRIKI

Yassine BEN GHORBAL

SICAV CAPITALISATION PLUS
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **252 673 494 dinars**, un actif net de **252 609 966 dinars** et un bénéfice de la période de **2 898 591 Dinars**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière trimestrielle accomplie par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières trimestrielle consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV CAPITALISATION PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 27 avril 2026
Le Commissaire Aux Comptes :
ORGA AUDIT
Monoom Ben Ahmed

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2026
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	3	130 457 088	1 513 438	106 950 135
Obligations et valeurs assimilées		118 456 992	1 513 438	106 950 135
Titres OPCVM		12 000 096	0	0
Placements monétaires et disponibilités	4	122 216 406	133 369 639	36 272 417
Placements monétaires		122 215 632	133 368 747	36 271 882
Disponibilités		774	892	535
Créances d'exploitation		0	0	0
TOTAL ACTIF		252 673 494	134 883 077	143 222 552
PASSIF				
Autres créditeurs divers	5	63 528	33 638	69 291
TOTAL PASSIF		63 528	33 638	69 291
ACTIF NET				
Capital	10	233 216 516	132 492 067	134 154 955
Sommes distribuables		19 393 450	2 357 372	8 998 306
Sommes distribuables des exercices antérieurs		15 641 215	0	0
Sommes distribuables de la période		3 752 235	2 357 372	8 998 306
ACTIF NET		252 609 966	134 849 439	143 153 261
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		252 673 494	134 883 077	143 222 552

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 Au 31/03/2026	Période du 01/01 Au 31/03/2025	Période du 01/01 Au 31/12/2025
Revenus du portefeuille-titres	6	1 930 387	19 205	4 963 342
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 930 387	19 205	4 963 342
Revenus des placements monétaires	7	1 398 647	1 841 962	6 512 148
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 329 034	1 861 167	11 475 490
Charges de gestion des placements	8	(369 935)	(180 325)	(1 223 565)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 959 099	1 680 842	10 251 925
Autres produits		0	19	19
Autres charges d'exploitation	9	(60 508)	(33 149)	(202 622)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 898 591	1 647 712	10 049 322
Régularisation du résultat d'exploitation		853 644	709 660	(1 051 016)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 752 235	2 357 372	8 998 306
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(853 644)	(709 660)	1 051 016
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		0	0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		0	0	0
Frais de négociation de titres		0	(395)	(23 327)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 898 591	1 647 317	10 025 995

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 Au 31/03/2026	Période du 01/01 Au 31/03/2025	Période du 01/01 Au 31/12/2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 898 591	1 647 317	10 025 995
Résultat d'exploitation	2 898 591	1 647 712	10 049 322
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0	0
Frais de négociation de titres	0	(395)	(23 327)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0	0
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	106 558 114	79 432 752	79 357 896
Souscriptions	191 748 686	124 806 567	394 875 904
- Capital	178 092 885	122 984 400	380 665 300
- Régularisation des sommes non distribuables	42 725	253 649	112 637
- Régularisation des sommes distribuables	13 613 076	1 568 518	14 097 967
Rachats	(85 190 572)	(45 373 815)	(315 518 008)
- Capital	(79 054 593)	(44 745 500)	(300 750 700)
- Régularisation des sommes non distribuables	(19 456)	(47 130)	(101 009)
- Régularisation des sommes distribuables	(6 116 523)	(581 185)	(14 666 299)
VARIATION DE L'ACTIF NET	109 456 705	81 080 069	89 383 891
ACTIF NET			
En début de période	143 153 261	53 769 370	53 769 370
En fin de période	252 609 966	134 849 439	143 153 261
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	1 333 611	534 465	534 465
En fin de période	2 318 136	1 316 854	1 333 611
VALEUR LIQUIDATIVE	108,971	102,403	107,343
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,15%	7,25%	6,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/03/2026

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV CAPITALISATION PLUS est une Société Anonyme créée le 25 mars 2024, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 4 décembre 2024.

Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CAPITALISATION PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment, l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de SICAV CAPITALISATION PLUS est confiée à la SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE, le dépositaire étant la BANQUE DE TUNISIE.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Évaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- * À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- * Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- * À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV CAPITALISATION PLUS figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 mars 2026 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2023 » ainsi que les souches BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

2.3. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5. Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique

« Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève à 130 457 088 dinars au 31 mars 2026 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES		255 000	25 500 000	25 839 502	10,23%
<i>* Obligations de sociétés</i>					
- Emprunt Amen Bank AMEN BANK SUB 2025-2 CAT B	TNA3Z7AYXXX2	105 000	10 500 000	10 619 991	4,20%
AMEN BANK SUB 2026-1		45 000	4 500 000	4 615 281	1,83%
- Emprunt UBCI		60 000	6 000 000	6 004 710	2,38%
UBCI SUB 2025-1 CAT A	TNTWU2KQRW54	100 000	10 000 000	10 205 703	4,04%
UBCI SUB 2025-2 CAT C	TNATYQLQMS1D3	40 000	4 000 000	4 114 963	1,63%
- Emprunt BTK LEASING SUB 2026-1 CAT A		60 000	6 000 000	6 090 740	2,41%
		50 000	5 000 000	5 013 808	1,98%
Titres émis par le Trésor et négociables Sur le marché financier		927 000	90 060 000	92 617 490	36,66%
<i>* EMPRUNT NATIONAL</i>		927 000	90 060 000	92 617 490	36,66%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 1ère tranche	TN2781ZB9E10	175 000	17 500 000	17 651 791	6,99%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 4ème tranche	TN9092FJVKK8	150 000	15 000 000	15 364 077	6,08%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 4ème tranche	TNMCPXLL1EE2	70 000	7 000 000	7 159 558	2,83%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 3ème tranche	TNRS9CVT3SJ7	400 000	40 000 000	41 589 523	16,46%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 4ème tranche	TN7PM93UZP50	132 000	10 560 000	10 852 541	4,30%
Titres des organismes de placement collectif		109 650	12 000 096	12 000 096	4,75%
SICAV RENDEMENT	TN0002200293	109 650	12 000 096	12 000 096	4,75%
TOTAL			127 560 096	130 457 088	51,64%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités totalisent au 31 mars 2026 un montant de 122 216 406 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN			45 923	49 900 195	50 190 659	19,87%
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BT			16 000	15 627 717	15 807 703	6,26%
(160 jours au taux de 8,25%)	TNRLLYKHARC4	06/01/2026	5 000	4 858 521	4 934 949	1,95%
(160 jours au taux de 8,25%)	TNONO09SB6C5	07/01/2026	2 500	2 429 260	2 467 033	0,98%
(260 jours au taux de 8,25%)	TNHO7RG6R520	08/01/2026	1 500	1 432 521	1 454 920	0,58%
(160 jours au taux de 8,25%)	TNAB2TSJ6E33	14/01/2026	1 500	1 457 556	1 478 364	0,59%
(190 jours au taux de 8,25%)	TN5DPJI8FXW6	27/01/2026	500	483 310	489 092	0,19%
(40 jours au taux de 7,59%)	TNSRXY6CO2P0	12/03/2026	5 000	4 966 549	4 983 345	1,97%
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BNA			20 000	19 589 477	19 659 392	7,78%
(120 jours au taux de 7,90%)	TN7PF29N0NA9	10/03/2026	20 000	19 589 477	19 659 392	7,78%
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BH			15 000	14 683 001	14 723 564	5,83%
(120 jours au taux de 8,14%)	TNXW4MFJ85S9	15/03/2026	15 000	14 683 001	14 723 564	5,83%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				22 499 872	22 637 070	8,96%
Prise en pension EMP NAT 2024 T2 TF BIAT du 31/03/2026 au 28/04/2026, taux de 7,64%				14 000 093	14 000 093	5,54%
Prise en pension EMP NAT 2024 T1 TF BIAT du 13/03/2026 au 13/04/2026, taux de 7,64%				2 500 037	2 509 587	0,99%
Prise en pension EMP NAT 2024 T1 TF BIAT du 18/03/2026 au 17/04/2026, taux de 7,64%				1 000 014	1 002 773	0,40%
Prise en pension BTA Juillet 2032 7,5% AMEN BANK du 12/12/2025 au 10/06/2026, taux de 8,25%				4 999 728	5 124 617	2,03%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN			9 923	9 923 000	9 984 254	3,95%
(95 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	27/11/2025	774	774 000	785 859	0,31%
(94 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	07/12/2025	717	717 000	726 818	0,29%
(97 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	04/11/2025	621	621 000	629 391	0,25%
(98 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	03/11/2025	381	381 000	384 908	0,15%
(101 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	03/10/2025	282	282 000	284 648	0,11%
(96 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	12/10/2025	1 166	1 166 000	1 173 342	0,46%
(92 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	14/12/2025	936	936 000	939 493	0,37%
(968 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	10/12/2025	1 455	1 455 000	1 460 184	0,58%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	10/12/2025	2 754	2 754 000	2 761 475	1,09%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	16/11/2025	837	837 000	838 136	0,33%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)				39 280 000	39 403 649	15,60%
DISPONIBILITES					774	0,00%
TOTAL				121 603 067	122 216 406	48,38%

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 mars 2026 un montant de 63 528 DT au 31/03/2026 contre 33 638 DT au 31/03/2025 et se détaillant comme suit :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Retenue à la source	37 410	18 164	37 897
Redevance CMF	19 490	9 790	16 216
TCL	3 252	1 741	2 879
Provision honoraires commissaire aux comptes	2 976	3 543	11 899
Provision honoraires PDG	400	400	400
TOTAL	63 528	33 638	69 291

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 1 930 387 DT pour le 1er trimestre de 2026 contre 19 205 DT pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent comme suit:

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2025</u>
Revenus des Emprunts Nationaux	1 616 313	19 205	4 852 804
Revenus des obligations des sociétés	314 074	0	110 538
TOTAL	1 930 387	19 205	4 963 342

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2026 au 31/03/2026 à 1 398 647 DT contre 1 841 962 DT pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2025</u>
Intérêts des certificats de dépôt	361 594	102 654	777 937
Intérêts des comptes à terme	198 885	69 060	701 048
Intérêts des comptes de placement	474 290	825 016	3 076 411
Revenus des prises en pension	363 878	845 232	1 956 752
TOTAL	1 398 647	1 841 962	6 512 148

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2026 au 31/03/2026 à 369 935 DT contre 180 325 DT pour la même période de l'exercice 2025 et se détaillent ainsi :

	<u>Trimestre 1</u> <u>2026</u>	<u>Trimestre 1</u> <u>2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/01</u> <u>au 31/12/2025</u>
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	285 114	138 979	943 017
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	84 821	41 346	280 548
TOTAL	369 935	180 325	1 223 565

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2026 au 31/03/2026 à 60 508 DT contre 33 149 DT pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	<u>Trimestre 1</u> <u>2026</u>	<u>Trimestre 1</u> <u>2025</u>	<u>Période du</u> <u>01/01</u> <u>au</u> <u>31/12/2025</u>
Redevance CMF	47 819	23 385	157 415
TCL	8 102	4 601	28 079
Contribution sociale de solidarité	400	400	400
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	2 978	3 544	11 900
Rémunération de personnel (PDG)	1 200	1 200	4 800
Droit de timbre	2	0	6
Charges diverses	7	19	22
TOTAL	60 508	33 149	202 622

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2025

Montant	134 154 955
Nombre de titres	1 333 611
Nombre d'actionnaires	517

Souscriptions réalisées

Montant	178 092 885
Nombre de titres émis	1 770 395
Nombre d'actionnaires nouveaux	133

Rachats effectués

Montant	(79 054 593)
Nombre de titres rachetés	(785 870)
Nombre d'actionnaires sortants	(39)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0
Frais de négociation de titres	0
Régularisation des sommes non distribuables	23 269

Capital au 31-03-2026

Montant	233 216 516
Nombre de titres	2 318 136
Nombre d'actionnaires	611

11- AUTRES INFORMATIONS

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de

D : 25.126.212, un actif net de D : 25.116.522 et un bénéfice de la période de D : 2.323.579.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 21 avril 2026

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2026
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	<u>18 575 094</u>	<u>14 606 141</u>	<u>17 694 623</u>
Actions et droits rattachés		16 045 632	13 021 629	15 289 307
Obligations et valeurs assimilées		1 498 596	1 579 395	1 510 076
Titres OPCVM		1 030 866	5 117	895 241
Placements monétaires et disponibilités		<u>6 551 119</u>	<u>3 659 553</u>	<u>4 624 522</u>
Placements monétaires	5	6 550 428	3 658 386	4 623 902
Disponibilités		691	1 167	620
Créances d'exploitation	6	<u>-</u>	<u>1 315 825</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>25 126 212</u>	<u>19 581 519</u>	<u>22 319 145</u>
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	9 690	9 242	24 738
TOTAL PASSIF		<u>9 690</u>	<u>9 242</u>	<u>24 738</u>
ACTIF NET				
Capital	8	24 016 327	19 528 285	21 267 112
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 050 478	35	36
Sommes distribuables de l'exercice en cours		49 718	43 957	1 027 261
ACTIF NET		<u>25 116 522</u>	<u>19 572 278</u>	<u>22 294 408</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>25 126 212</u>	<u>19 581 519</u>	<u>22 319 145</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2026	Période du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Revenus du portefeuille-titres	9	25 580	28 565	928 603
Dividendes		-	-	816 986
Revenus des obligations et valeurs assimilées		25 580	28 565	111 617
Revenus des placements monétaires	10	44 316	57 933	238 057
Revenus des prises en pension	11	35 518	-	60 205
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		105 414	86 498	1 226 864
Charges de gestion des placements	12	(41 977)	(32 989)	(143 387)
REVENU NET DES PLACEMENTS		63 437	53 509	1 083 477
Autres charges	13	(13 340)	(11 083)	(47 719)
RESULTAT D'EXPLOITATION		50 098	42 425	1 035 758
Régularisation du résultat d'exploitation		(380)	1 532	(8 498)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		49 718	43 957	1 027 261
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		380	(1 532)	8 498
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 072 063	990 170	2 706 375
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		208 119	116 643	153 445
Frais de négociation de titres		(6 701)	(426)	(2 890)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 323 579	1 148 813	3 892 688

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2026	Période du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 323 579	1 148 813	3 892 688
Résultat d'exploitation	50 098	42 425	1 035 758
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 072 063	990 170	2 706 375
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	208 119	116 643	153 445
Frais de négociation de titres	(6 701)	(426)	(2 890)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(945 519)	(945 519)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	498 536	776 306	754 561
Souscriptions			
- Capital	1 979 474	815 462	7 887 551
- Régularisation des sommes non distribuables	151 482	44 506	1 028 064
- Régularisation des sommes distribuables	98 466	3 592	380 259
Rachats			
- Capital	(1 499 567)	(80 850)	(7 162 879)
- Régularisation des sommes non distribuables	(155 655)	(2 102)	(987 436)
- Régularisation des sommes distribuables	(75 664)	(4 301)	(390 997)
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 822 114	979 600	3 701 730
ACTIF NET			
En début de période	22 294 408	18 592 677	18 592 677
En fin de période	25 116 522	19 572 278	22 294 408
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	55 438	53 251	53 251
En fin de période	56 689	55 468	55 438
VALEUR LIQUIDATIVE	443,058	352,857	402,150
TAUX DE RENDEMENT	10,17%	6,16%	20,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 mars 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2026 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2026.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2026 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à D : 18.575.094 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2026	% Actif Net
	Actions & droits rattachés		5 369 697	16 045 632	63,88%
	Actions		5 369 697	16 045 632	63,88%
TN0001800457	Actions BIAT	17 488	185 636	2 479 781	9,87%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 476	535 733	1 065 152	4,24%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 381	1 490 731	5,94%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256	273 980	1,09%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	31 319	235 937	2 291 580	9,12%
TN0003400058	Actions Amen Bank	32 730	219 021	1 973 586	7,86%
TN0002300358	Actions AIR Liquide	10 738	1 066 664	1 965 054	7,82%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671	8 154	0,03%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607	912 804	3,63%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 792	94 313	0,38%
TN0006560015	Actions SOTUVER	3 000	35 832	52 125	0,21%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710	14 160	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071	36 281	0,14%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 361	148 661	0,59%
TN0007400013	Actions Carthage cement	415 000	783 701	804 685	3,20%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	17 072	110 765	161 108	0,64%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	68 471	376 600	982 285	3,91%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775	244 982	0,98%
TN0007270010	Actions TPR	29 700	128 783	406 148	1,62%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	8 000	167 621	91 288	0,36%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 944	252 452	1,01%
TN0007670011	Actions Délice Holding	18 420	126 836	296 323	1,18%
	Titres des organismes de placement collectif		1 025 019	1 030 866	4,10%
TNW9FDO2UUM9	SICAV CAPITALISATION PLUS	9 460	1 025 019	1 030 866	4,10%
	Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 452 000	1 498 596	5,97%
	* Obligations de sociétés		112 000	119 194	0,47%
TN0003600509	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	112 000	119 194	0,47%
	* Emprunt national		1 340 000	1 379 402	5,49%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000	625 113	2,49%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	240 000	249 953	1,00%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 1T/2024 TMM+1,75%	5 000	500 000	504 337	2,01%
	TOTAL GENERAL		7 846 716	18 575 094	73,96%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				73,93%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à D : 6.550.428 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME		2 624 000	2 651 477			10,56%
	Compte à terme au 09/04/2026 (3 mois au taux de 6,99%)	2 124 000	2 151 334	92	N° 083013	8,57%
	Compte à terme au 29/06/2026 (3 mois au taux de 6,49%)	500 000	500 142	91	N° 081944	1,99%
CERTIFICATS DE DEPOTS		1 495 689	1 498 710			5,97%
TNIBK16V76C0	Certificat de dépôt au 06/04/2026 (au taux de 6,49%)	1 495 689	1 498 710	20	Banque de Tunisie	5,97%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES		2 400 135	2 400 241			9,56%
	Pension livrée BIAT au 30/04/2026 (31 jours) au taux de 7,64%	500 093	500 199	31		1,99%
	Pension livrée BIAT au 28/04/2026 (28 jours) au taux de 7,64%	1 900 042	1 900 042	28		7,56%
TOTAL		6 519 824	6 550 428			26,08%
Pourcentage par rapport au total des actifs			26,07%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste accuse au 31 Mars 2026 un solde nul contre D: 1.315.825 à la même date de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Cessions titres à encaisser	-	95 051	-
Comptes à terme échus à encaisser	-	1 203 000	-
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	-	17 774	-
Dividendes à encaisser	-	-	-
TOTAL	-	1 315 825	-

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Mars 2026 un montant de D : 9.690 contre D : 9.242 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance CMF	2 210	1 650	1 896
Etat, retenue à la source	4 198	3 299	3 895
Commissaire aux comptes	2 882	3 892	18 547
Rémunération PDG	400	400	400
TOTAL	<u>9 690</u>	<u>9 242</u>	<u>24 738</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2025

Montant	21 267 112
Nombre de titres	55 438
Nombre d'actionnaires	15

Souscriptions réalisées

Montant	1 979 474
Nombre de titres émis	5 160
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

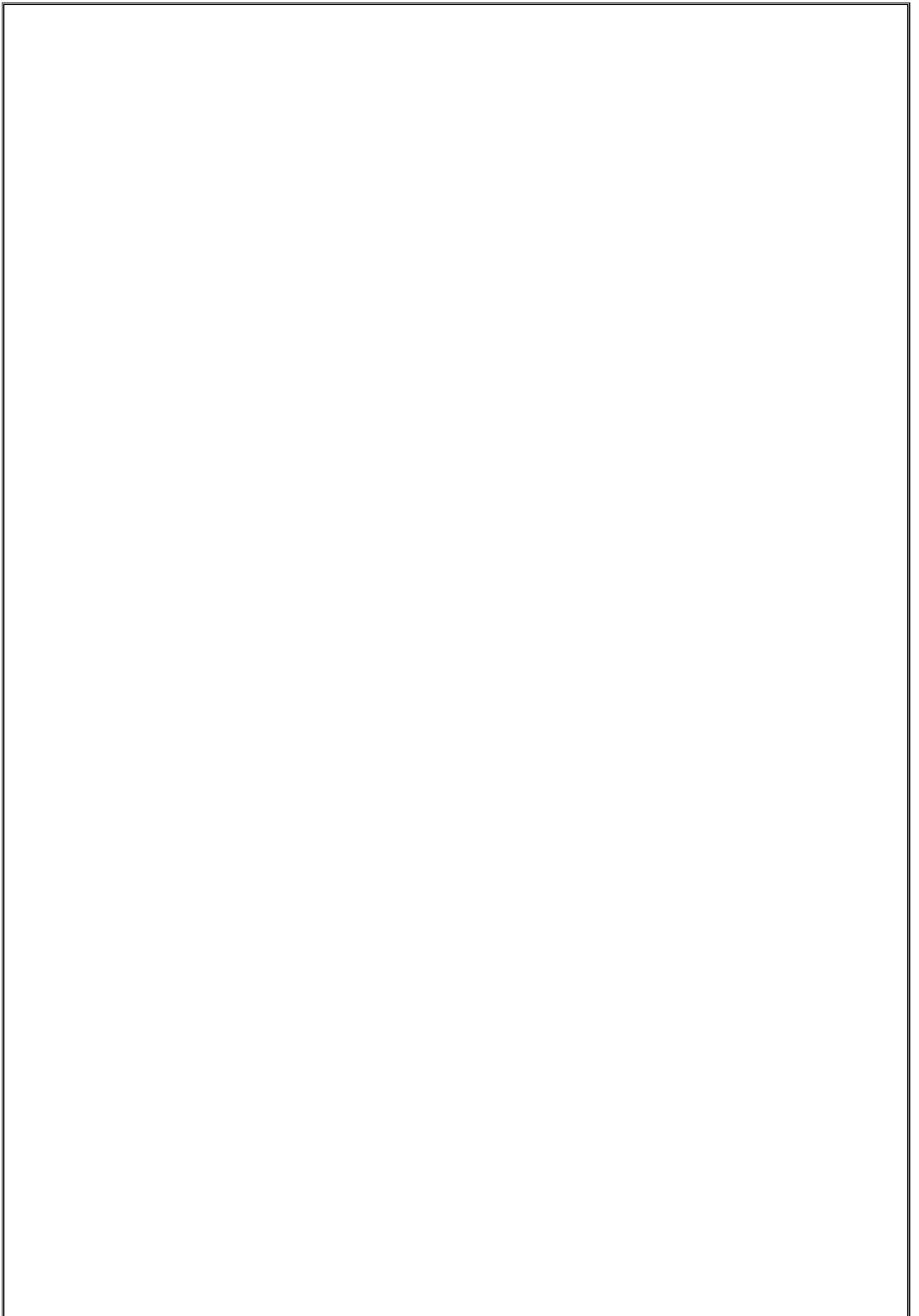
Montant	(1 499 567)
Nombre de titres rachetés	(3 909)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 072 063
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	208 119
Frais de négociation de titres	(6 701)
Régularisation des sommes non distribuables	(4 174)

Capital au 31-03-2026

Montant	24 016 327
Nombre de titres	56 689
Nombre d'actionnaires	17



Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 25.580 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026, contre D : 28.565 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
<u>Dividendes</u>			
- des actions	-	-	816 986
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
Revenus des obligations - <i>intérêts</i>	1 980	2 522 (*)	9 234
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - <i>intérêts (Emprunt National)</i>	23 600	26 043 (*)	102 383
TOTAL	25 580	28 565	928 603

(*): Retraité pour les besoins de comparabilité

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 44.316 contre D : 57.933 pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts sur comptes à terme	37 050	49 562	208 269
Intérêts sur certificats de dépôt	7 266	8 371	29 788
TOTAL	44 316	57 933	238 057

Note 11 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 35.518, contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2025, et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées, et se détaille comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts des pensions livrées	35 518	-	60 205
TOTAL	35 518	-	60 205

Note 12 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 41.977 contre D : 32.989 pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Commission de gestion	- 35 981	- 28 276	122 903
Rémunération du dépositaire	5 997	4 713	20 484
TOTAL	41 977	32 989	143 387

Note 13 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 13.340 contre D : 11.083 pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Redevance CMF	- 5 997	- 4 713	20 483
Honoraires commissaire aux comptes	5 489	4 547	19 202
Rémunération du PDG	1 200	1 200	4 800
TCL	644	617	3 200
Autres	10	7	34
TOTAL	13 340	11 083	47 719

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV RENDEMENT » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 629.766.283, un actif net de D : 629.595.191 et un bénéfice de la période de D : 8.055.214.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV RENDEMENT » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV RENDEMENT » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV RENDEMENT » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 21 avril 2026

Le Commissaire Aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2026
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	<u>349 772 488</u>	<u>407 725 063</u>	<u>399 787 149</u>
Obligations et valeurs assimilées		326 131 775	382 861 664	373 961 497
Titres OPCVM		23 640 714	24 863 400	25 825 652
Placements monétaires et disponibilités		<u>279 993 794</u>	<u>168 631 234</u>	<u>140 161 340</u>
Placements monétaires	5	279 992 876	168 630 506	140 161 326
Disponibilités		918	728	14
TOTAL ACTIF		<u>629 766 283</u>	<u>576 356 298</u>	<u>539 948 490</u>
PASSIF				
Autres créiteurs divers	6	171 092	202 885	210 590
TOTAL PASSIF		<u>171 092</u>	<u>202 885</u>	<u>210 590</u>
ACTIF NET				
Capital	7	586 909 613	567 642 997	509 797 030
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		34 429 910	4 792	4 288
Sommes distribuables de l'exercice en cours		8 255 667	8 505 623	29 936 581
ACTIF NET		<u>629 595 191</u>	<u>576 153 412</u>	<u>539 737 899</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>629 766 283</u>	<u>576 356 298</u>	<u>539 948 490</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2026	Période du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Revenus du portefeuille-titres	8	5 694 429	6 449 738	25 044 099
Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 694 429	6 449 738	25 044 099
Revenus des placements monétaires	9	1 963 913	1 912 661	8 815 353
Revenus des prises en pension	10	1 050 234	789 770	4 448 127
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		8 708 576	9 152 168	38 307 580
Charges de gestion des placements	11	(1 081 563)	(1 074 678)	(4 553 978)
REVENU NET DES PLACEMENTS		7 627 013	8 077 490	33 753 602
Autres charges	12	(171 476)	(169 278)	(714 285)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 455 537	7 908 212	33 039 316
Régularisation du résultat d'exploitation		800 130	597 411	(3 102 736)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 255 667	8 505 623	29 936 581
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(800 130)	(597 411)	3 102 736
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 759 162)	548 825	1 757 478
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		3 358 838	220 586	1 065 746
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 055 214	8 677 623	35 862 540

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2026	Période du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	8 055 214	8 677 623	35 862 540
Résultat d'exploitation	7 455 537	7 908 212	33 039 316
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 759 162)	548 825	1 757 478
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 358 838	220 586	1 065 746
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(31 905 617)	(31 905 617)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	81 802 078	12 606 597	(50 993 834)
Souscriptions			
- Capital	198 081 953	206 801 765	638 614 166
- Régularisation des sommes non distribuables	193 596	261 941	1 819 151
- Régularisation des sommes distribuables	13 542 160	7 908 835	24 088 883
Rachats			
- Capital	(121 647 968)	(189 850 158)	(681 270 977)
- Régularisation des sommes non distribuables	(114 675)	(202 987)	(2 051 559)
- Régularisation des sommes distribuables	(8 252 988)	(12 312 799)	(32 193 498)
VARIATION DE L'ACTIF NET	89 857 292	(10 621 397)	(47 036 910)
ACTIF NET			
En début de période	539 737 899	586 774 809	586 774 809
En fin de période	629 595 191	576 153 412	539 737 899
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	5 002 787	5 423 532	5 423 532
En fin de période	5 752 856	5 590 734	5 002 787
VALEUR LIQUIDATIVE	109,440	103,055	107,887
TAUX DE RENDEMENT	1,44%	1,54%	6,01%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV RENDEMENT est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 8 Juillet 1992 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 8 Avril 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV RENDEMENT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV RENDEMENT est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV RENDEMENT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à D : 349.772.488 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2026	% Actif Net
	Obligations des sociétés et valeurs assimilées		313 704 104	326 131 775	51,80%
	* Obligations de sociétés		35 194 000	36 505 864	5,80%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CAT A TMM+2,15%	50 000	3 000 000	3 095 349	0,49%
TNA3Z7AYXXX2	AMEN BANK SUB 2025-2 CAT B	50 000	5 000 000	5 128 090	0,81%
	AMEN BANK SUB 2026-1 TMM+1,50%	28 000	2 800 000	2 802 198	0,45%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	21 000	588 000	625 768	0,10%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASING 2023-1	30 000	1 800 000	1 868 808	0,30%
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1 TMM+2,50%	20 000	1 600 000	1 626 179	0,26%
	BTK LEASING SUBORDONNÉ 2026-1 TMM+1,75%	50 000	5 000 000	5 014 120	0,80%
TNSH8NXC1WC4	BH 2021-2 TMM+2,55%	30 000	750 000	776 803	0,12%
TNG0JL1IIN67	BIAT 2022-1 CAT D TMM+3%	50 000	4 000 000	4 275 853	0,68%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1 10,55%	30 000	1 800 000	1 919 871	0,30%
TN0002601011	STB 2008/1 CATÉGORIE D TMM+2%	33 000	1 056 000	1 126 016	0,18%
TN0002102150	TLF 2021-1 9,7%	10 000	200 000	214 882	0,03%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 10,55%	30 000	1 800 000	1 940 682	0,31%
TNCYRNRQ4UA6	ENDA TAMWEEL 2024-1 CAT A 10,80%	30 000	2 400 000	2 542 027	0,40%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 10,70%	30 000	1 800 000	1 834 615	0,29%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 10,60%	10 000	800 000	859 104	0,14%
TNUSNP2H8PH1	TLF 2024-1 TMM+2,50%	10 000	800 000	855 499	0,14%
	* Emprunt national		188 440 000	195 469 254	31,05%
TN3C6DVEWM76	Emprunt National 2023 T1 CB TV	300 000	24 000 000	24 203 330	3,84%
TN5QHYZ8T348	Emprunt National 2021 TR3 CB TMM+2,55%	100 000	10 000 000	10 293 796	1,63%
TN0OU20VQYS5	Emprunt National 2022 TR1 CB TMM+2,5%	300 000	18 000 000	18 051 048	2,87%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 2022 TR3 CB TMM+2,2%	250 000	20 000 000	20 829 390	3,31%
TN7PM93UZP50	Emprunt National 2022 TR4 CB TMM+2,05%	118 000	9 440 000	9 701 514	1,54%
TNN50G7PX8W5	Emprunt National 2023 TR2 CB TMM+1,75%	350 000	35 000 000	37 230 981	5,91%
TNRS9CVT3SJ7	Emprunt National 2023 TR3 CB TMM+1,75%	150 000	15 000 000	15 596 071	2,48%
TN0008000838	Emprunt National 2021 TR1 CB	150 000	15 000 000	15 789 830	2,51%
TN0008000895	Emprunt National 2021 TR2 CB	200 000	20 000 000	20 837 085	3,31%
TNMCPXLL1EE2	Emprunt National 2023 TR4 CB	60 000	6 000 000	6 136 764	0,97%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 2024 TR1 CB	50 000	5 000 000	5 043 369	0,80%
TNX0K9990B08	Emprunt National 2024 TR2 CB	110 000	11 000 000	11 756 077	1,87%
	* Bons du Trésor Assimilables		90 070 104	94 156 657	14,96%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6,60%	94 739	90 070 104	94 156 657	14,96%
	Titres des organismes de placement collectif		23 640 714	23 640 714	3,75%
TNW9FDO2UUM9	SICAV CAPITALISATION PLUS	216 945	23 640 714	23 640 714	3,75%
	TOTAL GENERAL		337 344 818	349 772 488	55,56%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				55,54%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à D : 279.992.876 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	% actif net
COMPTES A TERME		16 439 000	16 546 334		2,63%
	Compte à terme au 01/04/2026 (91 jours au taux de TMM+0,76%)	303 000	307 752	91	0,05%
	Compte à terme au 02/06/2026 (96 jours au taux de TMM+0,5%)	219 000	220 187	96	0,03%
	Compte à terme au 05/04/2026 (91 jours au taux de TMM+0,76%)	1 296 000	1 315 387	91	0,21%
	Compte à terme au 10/06/2026 (96 jours au taux de TMM+0,75%)	736 000	739 246	96	0,12%
	Compte à terme au 12/04/2026 (96 jours au taux de TMM+0,76%)	602 000	610 788	96	0,10%
	Compte à terme au 13/05/2026 (92 jours au taux de TMM+0,76%)	106 000	106 886	92	0,02%
	Compte à terme au 13/05/2026 (93 jours au taux de TMM+0,76%)	905 000	912 720	93	0,14%
	Compte à terme au 18/06/2026 (97 jours au taux de TMM+0,75%)	1 950 000	1 955 954	97	0,31%
	Compte à terme au 18/06/2026 (97 jours au taux de TMM+0,75%)	2 197 000	2 204 081	97	0,35%
	Compte à terme au 19/04/2026 (100 jours au taux de TMM+0,76%)	1 238 000	1 255 400	100	0,20%
	Compte à terme au 20/05/2026 (96 jours au taux de TMM+0,76%)	162 000	163 271	96	0,03%
	Compte à terme au 20/05/2026 (91 jours au taux de TMM+0,76%)	473 000	476 303	91	0,08%
	Compte à terme au 24/06/2026 (100 jours au taux de TMM+0,75%)	103 000	103 262	100	0,02%
	Compte à terme au 24/06/2026 (100 jours au taux de TMM+0,75%)	3 517 000	3 526 546	100	0,56%
	Compte à terme au 27/05/2026 (93 jours au taux de TMM+0,76%)	2 560 000	2 576 120	93	0,41%
	Compte à terme au 27/05/2026 (92 jours au taux de TMM+0,76%)	72 000	72 429	92	0,01%
CERTIFICATS DE DEPOTS		98 633 066	99 032 544		15,73%
TN7PF29N0NA9	Certificat de dépôt BNA au 09/07/2026 (120 jours au taux de 7,90%)	9 794 739	9 829 696	120	1,56%
TN7AMQ6OGDE3	Certificat de dépôt BT au 02/08/2026 (200 jours au taux de 8,25%)	964 940	978 635	200	0,16%
TNBJDE3JHUM4	Certificat de dépôt BT au 19/10/2026 (260 jours au taux de 7,84%)	957 130	967 108	260	0,15%
TNXNPRKWC489	Certificat de dépôt BT au 10/11/2026 (260 jours au taux de 7,84%)	1 914 259	1 926 706	260	0,31%
TNK64S7FPAM0	Certificat de dépôt BT au 18/08/2026 (190 jours au taux de 7,84%)	2 420 533	2 442 076	190	0,39%
TNCDPOTGBES0	Certificat de dépôt BT au 06/04/2026 (20 jours au taux de 7,59%)	24 916 021	24 974 880	20	3,97%
TNJMLFEOZS12	Certificat de dépôt BH au 07/07/2026 (100 jours au taux de 8,04%)	39 300 946	39 315 233	100	6,24%
TNDIGQDM1RU4	Certificat de dépôt BT au 24/09/2026 (260 jours au taux de 7,84%)	4 335 406	4 368 805	260	0,69%
TNYE6XZ007D3	Certificat de dépôt BT au 20/10/2026 (250 jours au taux de 7,84%)	479 347	483 399	250	0,08%
TNHC0QCJXWL7	Certificat de dépôt BT au 08/06/2026 (160 jours au taux de 8,25%)	5 830 225	5 928 280	160	0,94%
TNKDHD0T8WS3	Certificat de dépôt BT au 10/08/2026 (200 jours au taux de 8,25%)	7 719 522	7 817 725	200	1,24%

CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES		60 750 042	60 799 713		9,66%
	Pension livrée BIAT au 13/04/2026 (31 jours) au taux de 7,64%	1 900 066	1 907 324	31	0,30%
	Pension livrée BIAT au 17/04/2026 (30 jours) au taux de 7,64%	750 062	752 132	30	0,12%
	Pension livrée BIAT au 24/04/2026 (30 jours) au taux de 7,64%	26 600 049	26 633 920	30	4,23%
	Pension livrée BNA au 27/07/2026 (122 jours) au taux de 7,64%	4 599 687	4 603 592	122	0,73%
	Pension livrée BIAT au 27/04/2026 (31 jours) au taux de 7,64%	2 400 046	2 402 083	31	0,38%
	Pension livrée BIAT au 30/04/2026 (31 jours) au taux de 7,64%	2 500 050	2 500 580	31	0,40%
	Pension livrée BIAT au 28/04/2026 (28 jours) au taux de 7,64%	22 000 082	22 000 082	28	3,49%
COMPTE DE PLACEMENT		103 404 000	103 614 285		16,46%
	Compte de placement BT	103 404 000	103 614 285		16,46%
TOTAL		279 226 109	279 992 876		44,47%
Pourcentage par rapport au total des actifs			44,46%		

Note 6 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 31 mars 2026 un montant de D : 171.092 contre D : 202.885 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance CMF	49 212	45 947	49 122
Etat, retenue à la source	109 445	107 588	117 393
Commissaire aux comptes	4 566	41 075	35 999
Rémunération PDG	400	800	400
TCL	7 469	7 475	7 677
TOTAL	<u>171 092</u>	<u>202 885</u>	<u>210 590</u>

Note 7 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 mars 2026 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2025

Montant	509 797 030
Nombre de titres	5 002 787
Nombre d'actionnaires	2 312

Souscriptions réalisées

Montant	198 081 953
Nombre de titres émis	1 943 836
Nombre d'actionnaires nouveaux	64

Rachats effectués

Montant	(121 647 968)
Nombre de titres rachetés	(1 193 767)
Nombre d'actionnaires sortants	(117)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 759 162)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	3 358 838
Régularisation des sommes non distribuables	78 921

Capital au 31-03-2026

Montant	586 909 613
Nombre de titres	5 752 856
Nombre d'actionnaires	2 259

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 5.694.429 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026, contre D : 6.449.738 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	589 569	650 307	2 355 689
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (BTA et Emprunt National)	5 104 860	5 799 431	22 688 410
TOTAL	5 694 429	6 449 738	25 044 099

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 1.963.913 contre D : 1.912.661 pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts sur comptes à terme	284 101	188 593	1 486 322
Intérêts sur certificats de dépôt	444 653	857 041	3 521 837
Intérêts sur comptes de placement	1 235 159	867 027	3 807 194
TOTAL	1 963 913	1 912 661	8 815 353

Note 10 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 1.050.234, contre D : 789.770 pour la même période de l'exercice 2025, et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées, et se détaille comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts des pensions livrées	1 050 234	789 770	4 448 127
TOTAL	1 050 234	789 770	4 448 127

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 1.081.563 contre D : 1.074.678 pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Commission de gestion	247 988	246 410	1 044 168
Rémunération du dépositaire	833 574	828 268	3 509 810
TOTAL	1 081 563	1 074 678	4 553 978

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 171.476 contre D : 169.278 pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Redevance CMF	139 176	138 016	584 841
Honoraires commissaire aux comptes	9 512	5 969	29 453
Rémunération du PDG	1 200	2 400	6 000
TCL	21 188	22 458	93 548
Contribution sociale de solidarité	400	400	400
Autres	-	35	43
TOTAL	171 476	169 278	714 285

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV RENDEMENT est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.